

	INFORMATION CONCERNANT L'ENSEIGNANTE
--	---

NOM : Mme TALEB née AÏN-SEBAÂ

PRENOM : Souâd

GRADE : MCA

ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT : Département de français (Université Abou Bakr BELKAÏD)

	IDENTIFICATION DU MODULE
--	---------------------------------

Matière : Phonétique corrective et articulatoire 3 et 4

Nombre de crédits = 2

Coefficient = 1

Mode d'évaluation : Continu + examen (50% /50%)

Volume horaire : Cours / TD de 1h30'

DESCRIPTION DU COURS

Le module de phonétique corrective et articulatoire est un module qui s'étale sur quatre semestres (S1-S2-S3 et S4).

Ce cours destiné aux étudiants de deuxième année licence socle commun se présente sous forme de cours / TD de 1h30' par semaine. Pour cela, nous avons prévu un nombre important d'exercices afin d'impliquer l'étudiant dans son apprentissage.

Le cours a pour objectif principal l'enseignement des règles de prononciation du français.

Connaissances préalables recommandées

Pour ce module, l'étudiant doit maîtriser la transcription phonétique (déjà vue en première année) et doit avoir une connaissance des notions d'ordre général relatives au son et à sa production. A savoir :

- La phonétique en tant que discipline : présentation simple d'initiation,
- La phonétique articulatoire : distinguer les organes de production des sons de la langue étudiée. Schémas détaillé de l'appareil phonatoire.
- Production des consonnes : décrire et classer les consonnes,
- Production des voyelles et des semi-voyelles : décrire et classer les voyelles et les semi-voyelles,

OBJECTIFS DU MODULE

Ce module a pour objectif principal l'enseignement des règles de prononciation du français en s'intéressant particulièrement à certains phénomènes qui sont à la base d'une prononciation correcte.

En premier lieu, il s'agit de faire acquérir aux étudiants des connaissances sur le système phonétique du français ainsi que sur certains phénomènes et lois phonétiques Tels que : L'accentuation, La syllabation, Les enchaînements et les liaisons, "h" aspiré, particularités du système vocalique du français, Assimilation, etc.)

Après avoir abordé en première année le niveau segmental, on s'intéressera cette année au niveau supra segmental.

En second lieu, nous nous pencherons sur certaines méthodes de corrections phonétiques en nous basant sur des éléments de l'intonation.

PROGRAMME

Rappels :

- Critères de classement articulatoire
- Classement articulatoire des voyelles
- Classement articulatoire des consonnes
- Articulation et timbre des semi-consonnes

I- Lois phonétiques

- La syllabation et la division syllabique
- L'accentuation
- L'allongement

II- Les phénomènes phonétiques

- Les liaisons et les enchainements
- Elision et Hiatus
- Les assimilations et dissimilation
- Les variantes
- La mélodie et l'intonation

PHONETIQUE ARTICULATOIRE ET CORRECTIVE

I- PHONETIQUE ARTICULATOIRE (RAPPELS)

Généralités

Le nombre des sons produits par l'ensemble des langues du monde est limité. Il est possible d'en faire l'inventaire et de les décrire. C'est la tâche *de la phonétique*, qui est une discipline *pratique, matérielle, empirique* et qui, de toutes les branches de la linguistique, est celle qui se rapproche le plus des sciences physiques.

La phonétique est le domaine de la linguistique qui a pour objet l'étude des langues naturelles dans leur dimension sonore : elle cherche à décrire les sons dans toute leur diversité (voyelle, consonne, syllabe, faits prosodiques tels que l'intonation, l'accentuation et le rythme).

Trubetzkoy la définit telle que la « science de la face matérielle des sons du langage humain », c'est-à-dire la phonétique est l'étude des sons produits par la parole.

Dans la préface de « Introduction à la phonétique », Henri Walter la présente comme une « discipline qui décrit les innombrables possibilités articulatoires de l'être humain et les résultats sonores qui en résultent. »

L'objet d'étude de la phonétique (mot tiré du grec « phôné », *voix, son*) est le matériel phonique de chaque langue. Elle se présente comme une discipline essentielle de la linguistique.

À partir de ces définitions, nous pouvons dégager les mots et expressions clés qui vont nous aider à comprendre qu'est-ce que la phonétique, mais commençons tout d'abord par définir certains concepts.

Comment définir ce qu'est un langage ?

Il y a de nombreux points de vue possibles. Le premier adopté par les théories de la communication, dira par exemple qu'il y a langage chaque fois qu'il y a système de signes destiné à transmettre une information. Dans de nombreuses disciplines scientifiques, comme les mathématiques ou l'informatique, le mot langage reçoit un sens technique bien précis. De ce point de vue, et par opposition à ces langages artificiels ou formalisés, les langues seront appelées des langages naturels. Cependant le

langage n'est pas une fonction innée, il résulte chez tout individu d'un apprentissage qui implique une relation au groupe et se diversifie (le langage humain) à travers différentes langues et même à travers chaque individu. Donc le langage est un produit social, et c'est l'objet d'étude de la linguistique qui s'est intéressée d'abord au langage parlé.

Quelle est la place de la phonétique dans la linguistique ?

Toute langue est d'abord parlée, orale. Chaque énoncé produit par l'appareil phonatoire est constitué d'une substance sonore, acoustique, captée et perçue par le système auditif, à laquelle est associée une

valeur sémantique, un sens. Ferdinand De Saussure appelle signe la forme linguistique qui associe une face signifiée à une face signifiante, ex le signe voiture comporte à la fois le signifié « voiture » (qui est son sens ou sa valeur) et le signifiant [vwatyR] (qui est la forme parlée grâce à laquelle le signe se manifeste).

Un énoncé quelconque dans n'importe quelle langue peut s'analyser soit comme une suite d'unités significatives (ou signes) soit comme une suite d'unités phoniques (sonores). On aura donc une analyse à deux niveaux, celui de :

- La substance du contenu (les monèmes=des unités de sens à ne pas confondre avec « mots ») ex : la + voiture + est + en + panne.
- La substance de l'expression (les matériaux sonores=phones) ex : dans « voiture » succession de six(6) phones prononcés[vwatyR] (l'élément phonique est une unité à une seule face)

I.1. Alors, qu'est- ce que la phonétique ?

Le nombre des sons produits par l'ensemble des langues du monde est limité. Il est possible d'en faire l'inventaire et de les décrire. C'est la tâche *de la phonétique*, qui est une discipline *pratique, matérielle, empirique* et qui, de toutes les branches de la linguistique, est celle qui se rapproche le plus des sciences physiques.

La phonétique est une science, une discipline qui a ses règles et ses théories et qui est parvenue à déterminer clairement son objet d'étude.

C'est l'étude de la face matérielle du son du langage humain. Son objectif est de décrire les différents sons des langues qui existent dans le monde :

- C'est une « discipline qui décrit les innombrables possibilités articulatoires de l'être humain et les résultats sonores qui en résultent » Henri WALTER, « Une introduction à la phonétique » (préface)
- La phonétique est la discipline qui étudie essentiellement la substance de l'expression. Elle montre la composition acoustique et l'origine physiologique des différents éléments de la parole.» Pierre LEON, « Phonétisme et prononciation du français » p 18
- TROUBETZKOY la définit comme « la science de la face matérielle des sons du langage humain ».

Aux yeux du linguiste, la phonétique ne prend son véritable intérêt qu'à partir du moment où on l'utilise à des fins proprement linguistique, c'est-à-dire dans le but de décrire les sons des langues humaines. C'est dans cette perspective que la phonétique peut être considérée comme science autonome malgré la variété des disciplines auxquelles elle fait appel. Selon le point de vue adopté¹, la phonétique se divise en trois branches (ces branches correspondent aux principaux éléments constitutifs du schéma de la communication de Jakobson, soit *l'émetteur*, le *message* et le *récepteur*): La phonétique articulatoire (ou physiologique) – La phonétique acoustique (ou physique) – La phonétique auditive (ou perceptive).

I.2. Qu'est- ce que la phonétique articulatoire?²

La phonétique articulatoire est une des trois branches fonctionnelles de la phonétique. Elle décrit les sons du langage humain en fonction des mouvements des organes de la parole qui les provoquent. Donc, en termes de phonétique articulatoire, les sons se définissent à l'aide de qualificatifs évoquant leur mode de production et leur lieu d'articulation. Il s'agit alors de tel ou tel des organes de la parole dont le jeu détermine le caractère spécifique du son produit.

En effet, du point de vue articulatoire, on décrit et on classe les sons du langage humain selon le mode d'articulation et selon le lieu d'articulation.

¹ En même temps, il existe deux approches différentes en phonétique : dans une approche instrumentale, on se sert de la technologie (spectrogrammes, Rayon X) pour l'analyse. Par contre, dans une approche impressionniste, on se sert de ses propres intuitions pour faire l'analyse. Il est possible aussi de faire de la phonétique comparée, où on oppose deux langues.

² Ce cours prend en charge la phonétique articulatoire en rapport avec l'intitulé du module.

I.2.1. Qu'est-ce qu'une articulation ?

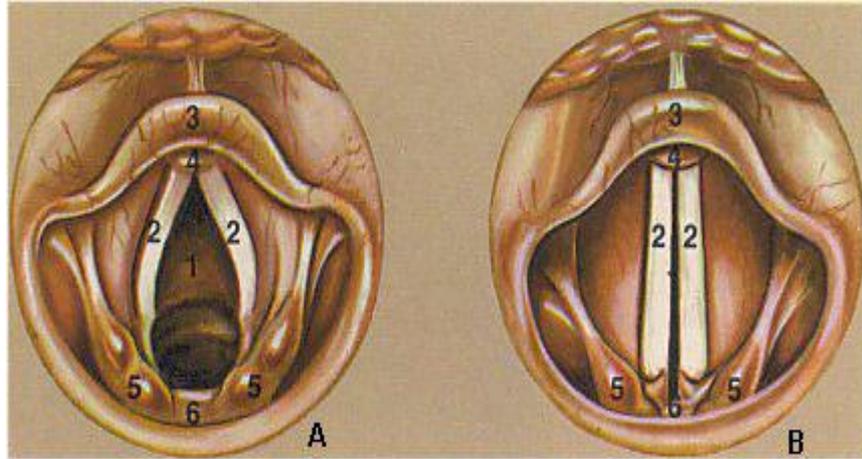
En phonétique, il s'agit de l'ensemble des mouvements des organes vocaux consistant à créer des résonateurs particuliers qui déterminent la production des sons.

I.2.2. Qu'est-ce qu'un mode d'articulation ?

C'est la façon (la manière) selon laquelle le courant d'air qui vient des poumons se dirige vers l'extérieur. On distingue les modes d'articulation suivants :

- Sourd (non voisé) / Sonore (voisé) : au niveau des cordes vocales, une différenciation est possible selon que le son est produit à l'aide de vibrations des cordes vocales³ ou sans.]
 - ✓ Si les cordes vocales sont écartées, l'air issu des poumons ne rencontre aucun obstacle, il s'échappe librement par la glotte et arrive dans les cavités/résonateurs supra glottiques. C'est le cas pour certaines consonnes comme [p], [t], [s] ou encore [ʃ]. On les appelle des sons **non voisés** (terme physiologique) ou encore **sourds** (terme perceptif)
 - ✓ Si les cordes vocales vibrent, l'air s'échappe par bouffées successives. Les sons ainsi produits sont dits **voisés** (terme physiologique) ou bien **sonores** (terme perceptif). C'est le cas des voyelles ainsi que de certaines consonnes comme [b], [d], [z] ou encore [ʒ]. Vous pouvez vous rendre compte du phénomène de voisement par deux moyens très simples : Bouchez-vous les oreilles avec les mains et faites [z] : vous sentez un bourdonnement dû à la vibration des cordes vocales. Maintenant, produisez [s] : il ne se passe rien, l'air passe librement par l'écartement des cordes vocales ; - Effectuez la même chose en mettant votre index au niveau de la pomme d'Adam. Vous sentez une vibration quand vous émettez une consonne voisée, et ne sentez rien quand vous générez une consonne non voisée

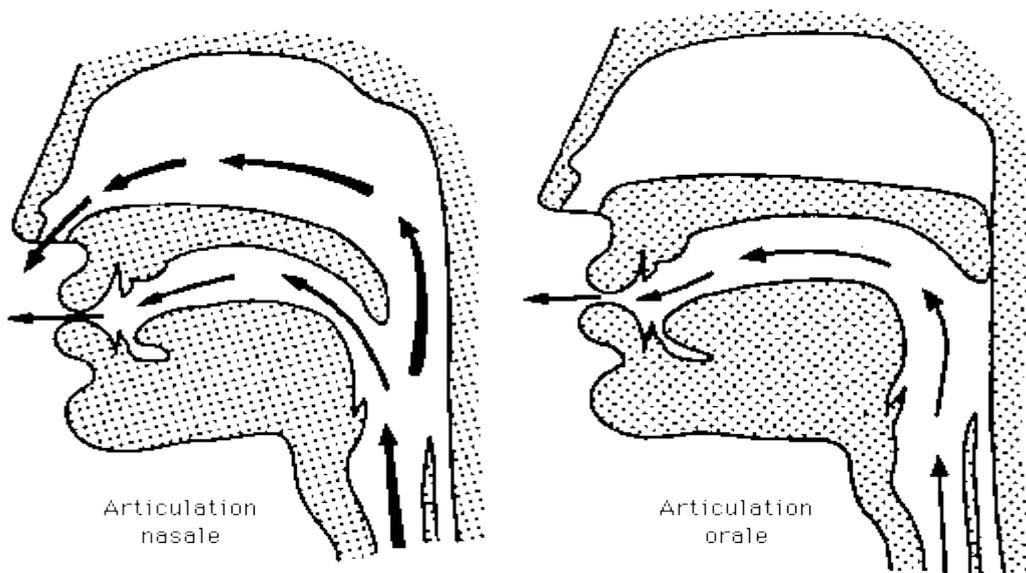
³ Les cordes vocales sont reliées vers l'avant au cartilage thyroïde, à ce niveau elles sont fixes. Vers l'arrière chacune est reliée à un cartilage aryténoïde, à ce niveau elles sont mobiles car ces 2 cartilages pivotent ou basculent sur eux-même. Lorsqu'elles sont rapprochées elles vibrent et la réalisation est sonore, lorsqu'elles sont éloignées elles ne vibrent pas et la réalisation est sourde. Rôle des cordes vocales : opposition réalisation sourdes/sonores – production de la fréquence fondamentale – production de l'intonation –rôle dans le chant (les différents registres).



in [Ocorpohumano](#)

- ✓ **A. Glotte pendant la respiration B. Glotte pour la phonation**
1. Glotte 2. Cordes vocales 3. Epiglottis 5. Cartilages aryténoïdes

- Oral / Nasal : en arrivant dans le pharynx, l'air peut suivre deux chemins différent :
- ❖ Si le voile du palais est relevé contre la paroi pharyngale, il bloque le passage de l'air vers la cavité nasale. Tout l'air passe par la cavité buccale : le son obtenu est oral. EX : [a]/ [p] /[b]
 - ❖ Si le voile du palais s'abaisse, une partie de l'air se dégage par le nez : le son est oral. EX : [ã] – [m]



- Arrondi (labial) / Non arrondi (non labial) : selon que les lèvres se projettent en avant et prennent une forme arrondie ou selon qu'elles restent neutres ou s'étirent le son peut être arrondi ou non arrondi. EX : [o] – [u] / [i] – [e]
- Occlusive / Constrictive : Le conduit peut offrir à l'air un passage momentanément totalement fermé (le cas des consonnes occlusives) ou partiellement fermé (le cas des constrictives). EX : [k] / [f]

I.2.3. Qu'est-ce qu'un lieu d'articulation ?

C'est le lieu de rapprochement (pour les voyelles) ou de contact (pour les consonnes) entre la partie mobile (langue, lèvre inférieure) et la partie fixe (palais, lèvre et dents supérieurs) de l'appareil phonatoire au cours de l'émission sonore. EX : Antérieur (ou palatal) / postérieur (ou vélaire).

Pour plus de précision dans la description des sons, les phonéticiens ont délimité dans la bouche des zones articulatoires qui correspondent aux différents organes de la parole, en plus de celle d'avant et d'arrière. On distingue :

- En haut sur le plafond de la bouche, les zones : labiale (lèvre), dentale (dent), alvéolaire (alvéoles), palatale (cette dernière se subdivise à son tour, en plusieurs régions : prépalatale, médiopalatale et postpalatale), vélaire, uvulaire (uvule) et pharyngale (pharynx).
- En bas sur la langue, les zones : apicale (apex), dorsale (laquelle se subdivise en régions : prédorsale, médiodorsale, postdorsale), et radicale.

Ainsi en combinant la partie de la région fixe et la partie de la région mobile qui se rapprochent ou entrent en contact au cours de l'émission sonore, on peut déterminer avec précision le lieu d'articulation de chaque son. EX : [t] apicodental – [p] bilabial – [o] postérieur

I.3. Classement articulatoire des voyelles

« On peut définir les voyelles comme des sons qui demandent la vibration des cordes vocales et un libre passage dans le canal buccal » (Chiss et al ; 2001)

Pour classer les voyelles, on utilise plusieurs critères articulatoires :

I.3.1. Selon le mode d'articulation, on aura :

- Voyelle orale / voyelle nasale :

- ❖ Si le voile du palais est abaissé, l'air va sortir exclusivement par la bouche et produire une voyelle orale. Les voyelles orales, en français, sont au nombre de douze : [i-y-u-e-ε-ø-œ-ɑ-a-o-ɔ-ə]
- ❖ Si le voile du palais est abaissé, une partie de l'air se dégage par le nez, le son ainsi produit est dit nasal. En API, on ajoute un tilde [̃] au dessus de la voyelle nasale. Les voyelles nasales sont au nombre de quatre : [ã] ampleur – [õ] montre – [ẽ] impliquer – [œ̃] brun
- Voyelle arrondie / Voyelle non arrondie : dans l'articulation des voyelles, les lèvres peuvent :
 - ❖ Se projeter en avant et prendre une forme arrondie comme pour : [o-ɔ-õ-u-y-œ-ø-œ̃-ə], la voyelle est dite arrondie ou labiale
 - ❖ Soit rester neutres ou s'étirer, comme pour [e-a-ɑ-ε-ẽ-ã-i]. La voyelle est dite non labiale ou écartée ou étirée
- Degré d'aperture⁴ : Par suite des mouvements verticaux de la langue dans la bouche, et de l'ouverture des mâchoires, l'écartement entre le palais et la langue varie, ainsi le canal par lequel passe l'air est plus ou moins large. On distingue en français quatre degrés d'aperture des voyelles :
 - ❖ Fermé (1mm) : les mâchoires sont serrées, la langue se soulève vers le palais et ne laisse qu'un passage relativement étroit. On parle de voyelles fermées [i-y-u]
 - ❖ Mi-fermé (3mm) : Les mâchoires se desserrent un peu, la langue s'abaisse quelque peu, la voyelle est mi-fermée [e-o-ø]
 - ❖ Mi-ouvert (6mm) : les mâchoires se desserrent, la langue s'abaisse, la voyelle est mi-ouverte [ε-ẽ-ɔ-œ-œ̃-ɔ]
 - ❖ Ouvert (9mm) : les mâchoires s'ouvrent, la langue repose sur le plancher de la bouche, voyelle ouverte [a-ɑ-ã]

I.3.3. Selon le lieu d'articulation, on aura :

- Voyelle antérieure / Voyelle postérieure : la langue se rapproche du palais dans une zone déterminée. On délimite trois zones :
 - ❖ Antérieure/ D'avant / Palatale : La langue se dirige vers l'avant de la cavité buccale comme pour [i-y-e-ε-ẽ-a-φ-œ-œ̃]

⁴ L'aperture est la distance entre la langue et le palais à l'endroit où le conduit buccal est le plus étroit.

- ❖ Postérieure / D'arrière /Vélaire : La langue se porte vers l'arrière de la cavité buccale comme pour [u-o-ɔ-ɔ̃-ɑ-ã]
- ❖ Centrale / Neutre : comme pour [ə] (Plusieurs voyelles peuvent tendre vers la neutralisation lorsqu'elles ne sont pas accentuées.)

Tableaux récapitulatifs

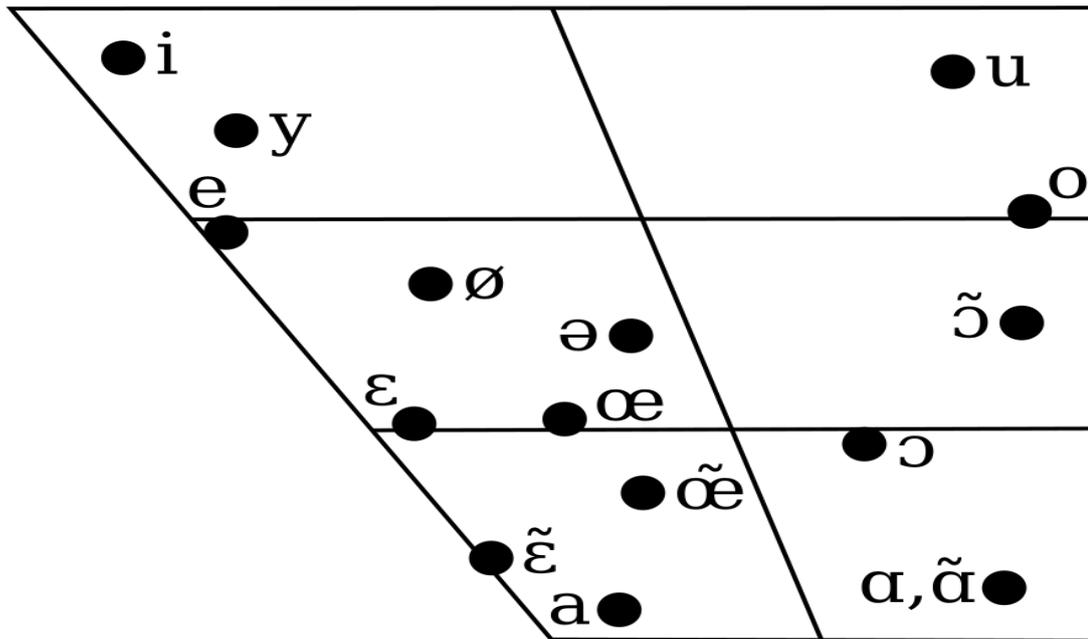
	Orales				
	antérieures		centrales	postérieures	
	non arrondies	arrondies	non arrondies	non arrondies	arrondies
fermées	i	y			u
mi-fermées	e	ø			o
moyenne			ə		
mi-ouvertes	ɛ	œ			ɔ
ouvertes	a			ɑ	

Tableau 1 : Classement des voyelles **orales** du français

	Nasales				
	antérieures		centrales	postérieures	
	non arrondies	arrondies	non arrondies	non arrondies	arrondies
fermées					
mi-fermées					
moyenne					
mi-ouvertes	ẽ	œ̃			õ
ouvertes				ã	

Tableau 2 : classement des voyelles **nasales** du français

Toutes les voyelles phoniques du français peuvent aussi être représentées sous forme de trapèze :



Trapèze vocalique des voyelles du français

I.4. Classement articulatoire des consonnes

Les consonnes sont caractérisées par une obstruction (fermeture) totale, momentanée (pour les occlusives) ou partielle, continue (pour les constrictives dites aussi fricatives) du canal buccal. Elles peuvent être sourdes ou sonores.

Selon le lieu d'articulation, on a les bilabiales, les apico-dentales, les dorso-vélaires, les labio-dentales, les dorso-alvéolaires, les dorso-palatales et dorso-uvulaire,

L'articulation de la consonne comporte trois phases : la catatase (mise en place des organes produisant la fermeture), la tenue (tension plus ou moins prolongée des muscles) et la métastase (déplacement des organes).

I.5. Classement articulatoire des semi consonnes

Ce sont des sons [j-ɥ-w] caractérisés par une articulation voisine de celle des voyelles les plus fermées [i-y-u], néanmoins, elles s'en distinguent par une fermeture plus grande de la cavité buccale. Le passage devient tellement étroit, que l'air, en passant, produit comme un bruit de friction.

			Bilabiales	Labio-dentales	Apico-alvéolaires	Pré-dorso-alvéolaires	Pré-dorso-postalvéolaires	Dorso-palatales	Dorso-vélaire	Dorso-uvulaire
Occlusives	Orales	sourdes	p		t				k	
		sonores	b		d				g	
	Nasales	sonores	m		n			ɲ	ŋ	
Constrictives	Orales	sourdes		f		s	ʃ			
		sonores		v	l	z	ʒ	j/ɥ	w	ʁ

Tableau 3 : Classement des consonnes et des semi consonnes du français

EXERCICES D'APPLICATION

Exercice 1 :

Classez les expressions suivantes en deux colonnes selon qu'elles renvoient à un mode ou à un lieu d'articulation : bilabiale, sonore, arrondie, dorso vélaire, postérieure, non voisé, nasale, apico dental, occlusive ; latéral, fermé.

Exercice 2 :

- Donner les traits articulatoires des sons suivants :

[a], [b], [m], [ʧ], [ɔ], [ʃ], [œ], [f], [y].

Exercice 3

D'après les traits articulatoires suivants, indiquez en API de quel son il s'agit :

- Occlusive, nasale, dorso-vélaire
- Constrictive, sonore, labio-dentale
- Fermée, non arrondie, orale ; antérieure
- Mi ouverte, postérieure, arrondie, nasale.

Exercice 4 (Relation son-graphie)

Mettez le signe phonétique [ɛ] chaque fois que vous trouvez une graphie correspondant au son :

[...] Les voyageurs montaient dans l'autobus. [...] Un jeune homme portait sur sa tête un chapeau [...]. Il avait un long cou. Il se plaignait auprès de son voisin [...] Dès qu'il apercevait une place libre, il [...] s'y asseyait.

D'après R. Queneau, « Passé indéfini- Imparfait », extrait des Exercices de style. Gallimard

Exercice 5 (Relation son-graphie) [ɛ]/[e]

Mettez les signes phonétiques [ɛ] et [e] chaque fois que vous trouvez les graphies correspondant aux sons

- Il a dû faire un prêt pour acheter ce pré.
- Sur la poignée de la porte, il s'est cassé le poignet.
- Elle salait un mets bien trop salé déjà.
- Il est bouche bée devant la beauté de cette baie.
- Prends mes livres mais ne les perds pas !

Exercice 6 (Relation son-graphie) [a] / [ɑ]

Mettez les signes phonétiques [a] et [ɑ] chaque fois que vous trouvez les graphies correspondant aux sons

« Je viens de le dire. Vous êtes tous les mêmes. Tous. Tant que le soleil ne se partage pas en quatre, tant que le déluge ne submerge pas la cime des dattiers, tant que les morts demeurent dans la mort, tant que les ânes ne volent pas, mais, sois tranquille, les ânes voleront, vous refusez d'applaudir. Vous êtes tous les mêmes. Parle [...] Tu veux un miracle. Je consens. Ce sera le dernier. Mais il sera terrible. Écartez-vous. »

Exercice 7 (Relation son-graphie) [o]/[ɔ]

Mettez les signes phonétiques [o] et [ɔ] chaque fois que vous trouvez les graphies correspondant aux sons

(Le petit prince vient de faire la connaissance du renard qui lui fait découvrir le prix de l'amitié et de l'amour)

« Ma vie est monotone [...]. Mais si tu m'apprivoises, ma vie sera comme ensoleillée. Je connaîtrai un bruit de pas qui sera différent de tous les autres. Les autres pas me font rentrer sous terre. Le tien m'appellera hors du terrier, [...]

On ne connaît bien que les choses que l'on apprivoise, dit le renard. Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître [...]. Va revoir les roses tu comprendras que la tienne est unique au monde »

A ; De Saint Exupéry, *Le Petit Prince*.

Exercice 8 (Relation son-graphie) [ɸ]/[œ]

Mettez les signes phonétiques [ɸ] et [œ] chaque fois que vous trouvez les graphies correspondant aux sons

Il pleure dans mon cœur

Comme il pleut sur la ville,

Quelle est cette longueur qui pénètre mon cœur ?

Verlaine, Ariettes oubliées

Exercice 9 ((Relation son-graphie :les voyelles nasales) [ã-ɔ̃-ɛ̃-œ̃])

Mettez les signes phonétiques [ã-ɔ̃-ɛ̃-œ̃] chaque fois que vous trouvez les graphies correspondant aux sons

La pauvre fleur disait au papillon céleste :

- Ne fuis pas !

Vois comme nos destin sont différents. Je reste,

Tu t'en vas !

Pourtant nous nous aimons, nous vivons sans les hommes

Et loin d'eux,

Et nous nous ressemblons, et l'on dit que nous sommes

Fleurs tous deux !

II- PHONETIQUE CORRECTIVE

II.1 Qu'est-ce que la phonétique corrective ?

Quand on parle de phonétique corrective, on vise l'amélioration de la compétence phonétique d'un sujet en langue étrangère, il faut alors avoir en présence à l'esprit que la matière phonique est à travailler à deux niveaux : **le niveau segmental** et **le niveau suprasegmental**.

Les apprenants d'une langue étrangère sont souvent confrontés à des difficultés phoniques, ce qui les conduit à commettre des erreurs qui peuvent impliquer ces deux niveaux

- a) Le niveau segmental comprenant **les sons** (*voyelles, consonnes et semi-consonnes*)⁵
- b) Le niveau suprasegmental⁶ concerne **la prosodie** qui regroupe plusieurs phénomènes liés au **rythme** et à **l'intonation**. Tels que : *les variations de hauteur, d'intensité, de durée, la mélodie, les tons, les pauses, les accents*.

Le but étant d'atteindre une prononciation « passe partout » c'est-à-dire un accent qui permet de ne pas se faire remarquer (sans oublier qu'il y a plusieurs façons de prononcer : français belge, français canadien, etc.).

ATTENTION !

La phonétique corrective ne relève pas de

- L'orthoépique qui consiste à imposer une norme de prononciation à suivre, une seule façon de prononcer et pas autrement !

⁵ Les voyelles sont différentes des consonnes par trois traits essentiels : la vibration des cordes vocales, le passage de l'air et la fonction de noyau de syllabe.

Voyelle	consonne
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vibration des cordes vocales : toutes les voyelles sont sonores. ➤ Passage de l'air totalement libre. ➤ Peut être sommet (noyau) de syllabe. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Peut être sonore ou sourde. ➤ Obstruction (blocage) total ou partielle du passage de l'air. ➤ Jamais sommet de syllabe.

Les semi-consonnes [j], [ɥ] et [w] appelées aussi semi-voyelles sont des sons du langage humain qui se trouvent à mi-chemin entre la voyelle et la consonne

⁶ C'est ce niveau qui sera pris en charge cette année.

- L'orthophonie qui peut être considéré comme une sous branche de la médecine qui s'intéresse à des problèmes liés soit à la production, soit à la perception de la parole (il y a quelque chose qui ne va pas). Quand on a un élève qui a des problèmes de prononciation dans une langue étrangère, cela ne relève pas du tout de l'ordre médical.

II.2. Les différentes méthodes de correction phonétique.

En matière de phonétique corrective appliquée à la didactique des langues, depuis le début des années 60, c'est-à-dire depuis que le FLE est considéré comme discipline constituée, il existe de nombreuses méthodes de correction phonétique qui s'opposent (et se critiquent), cependant seulement deux d'entre elles sont très présentes dans le domaine de l'application : la méthode articulatoire et la méthode verbo-tonale (MVT). Sans vouloir verser dans la controverse classique, rappelons que ces deux principales approches sont souvent présentées comme reposant sur des principes diamétralement opposés comme établi dans le tableau suivant :

Rapports		Méthodes
Amélioration de la production	→	Meilleure perception
Articulatoire (MA)		
Amélioration de la perception	→	Meilleure production
Verbo-tonale (MVT)		

Pour comprendre les caractéristiques de chacune de ces méthodes, nous aborderons d'abord les principes généraux et les fondements de la méthode articulatoire qui est la méthode la plus ancienne la plus répandue. Ensuite, nous présenterons la correction phonétique d'une deuxième langue selon la méthode verbo-tonale. Enfin, nous jetterons un très bref aperçu sur les autres méthodes qui existent sur le terrain.

II.2.1. Principes généraux de la méthode articulatoire (MA)

La méthode articulatoire est la plus connue, elle repose sur l'articulation qui prime sur la perception. Cela signifie que pour produire correctement un son, il faut savoir comment il est articulé. Cette méthode tient compte de la position et de la forme de tous les organes articulatoires. Ex pour savoir comment [y] est articulée, il faut savoir comment doit être placé la langue, quelle forme prennent les lèvres.

La méthode articulatoire repose sur des présentations et principes immuables. En ce qui concerne les manuels, peu de choses distinguent un manuel des années 60 de celui de

décennies 80/90 ou même plus récentes⁷. Les seules modifications sont des illustrations davantage variées et une présentation générale plus attrayante, mais le contenu de tous les ouvrages est quasiment le même (à quelques chose près).

Dans les années 70/80, presque tous les manuels de phonétique corrective, étaient bâtis autour des consignes suivantes : « Ecoutez » - « Répétez » - « Comparez » - « lisez ». Les exercices de la méthode articulatoire consistaient principalement, à faire acquérir des sons à partir de la production des suites de mots isolés et de phrases contenant généralement plusieurs occurrences du son concerné. C'étaient des exercices structuraux regroupés autour de cinq grands thèmes :

- Exercices de perception et de discrimination auditive
- Exercices de répétition / intégration
- Exercices de sensibilisation (rythme, intonation, liaison, assimilation, etc.)
- Exercices portant sur la relation son-graphie
- Activités ludiques diverses.

Les exercices vont du plus simple au plus complexe. Par exemple, pour travailler le son [y] ; il faut franchir plusieurs étapes :

- Sons isolé : son cible travaillé seul [y]-[y]
- Son cible opposé à un son voisin ; [y]/[u]
- Son en syllabe isolée :
 - Seul :[vy] – [sy]- [dy]...
 - En opposition avec un son voisin : [vy]/[vu] – [dy]/[du] – [sy]/[su]...
- Son dans un mot isolé : [dyR] –

La méthode articulatoire repose sur des pré-requis minimalistes en phonétique comme savoir ce qu'est : *un mode d'articulation, un lieu d'articulation, un degré d'aperture,, etc.* pour comprendre les explications données dans les manuels qui sont en adéquation avec la formation qu'un professeur de langues reçoit en phonétique.

II.2.2. Les principes généraux et les fondements de la méthode verbo-tonale.

⁷ Souvent ces manuels contiennent un cédérom incluant l'enregistrement de la majorité des exercices. De même que quelques sites web incluant des activités de correction phonétique proposent de nombreux documents sonores pouvant être utilisés. Citons à titre d'exemple, Pagniez-Delbart (1993)

La méthode verbo-tonale part d'un constat inverse, la perception prime sur la production. Le principe est que si un individu perçoit mal le son d'une langue étrangère, il va mal le reproduire (ceci peut être dû au crible phonologique qui se constitue pendant l'enfance et devient comme une référence au système sonore.). La méthode verbo-tonale a été conçue et élaborée en 1954 pour l'apprentissage des langues étrangères par le professeur Petar Gubierna (Croatie). Elle fut introduite en France dans les années 60, dans la pédagogie de l'enfant sourd. Comme l'explique Renard R (1971), toute la méthode repose sur l'idée de la perception. « Ainsi s'expliquent nos erreurs de prononciation lorsque nous voulons reproduire un message en langue étrangère. Nous le reproduisons mal parce que nous le percevons mal : cette mauvaise perception résulte d'une structuration des éléments informationnels inadéquate car dictée par des habitudes sélectives propres à la perception de notre langue maternelle » En effet, les études démontrent qu'un enfant jusqu'à 8 ou 10 mois est capable d'entendre tous les sons de toutes les langues existantes. Au-delà de cet âge s'installe « le crible phonologique », en fonction de son entourage linguistique. Il ne sera donc plus capable de percevoir les sons ne faisant pas partie de sa langue maternelle. En effet, la présence de sons de la langue maternelle pour l'apprenant, va lui permettre de distinguer petit à petit les traits pertinents dans un contexte donné et les sons non pertinents . On peut dire qu'un apprenant en phase d'apprentissage d'une langue étrangère serait considéré comme « dur d'oreille ». Il peut ne pas entendre certaines sonorités, il en perçoit d'autres d'une manière erronée car il n'est pas sensible à leurs particularités et les approche spontanément, et inconsciemment, des sons de sa première langue.

Cette notion liée étroitement à la perception auditive de la parole n'a pas été dissociée de la production, d'où l'idée que le sujet qui ne perçoit pas bien les sons de la langue cible n'est, par conséquent, pas capable de les produire.

II.2.3. La méthode comparatiste

La comparaison entre les phonèmes et mes systèmes sonores de deux langues, fondée sur l'analyse contrastive a inspiré de nombreux manuels d'enseignement de la prononciation.

Elle étudie les similitudes entre deux systèmes phonologiques (par exemple le français et l'arabe). Cette méthode vise à corriger certaines articulations en proposant aux

apprenants des sons communs aux deux systèmes phonologiques ou qui se rapprochent, pour favoriser ou corriger certaines articulations.

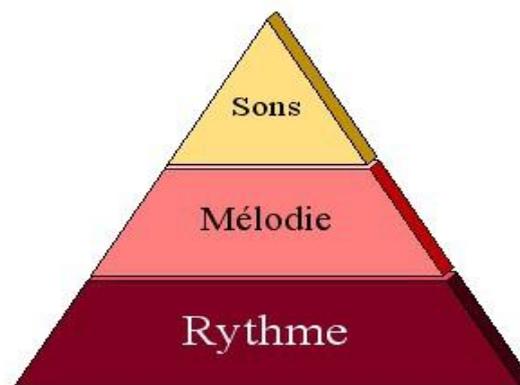
II.2.4. La méthode des oppositions phonologiques

Cette méthode propose aux apprenants une série de « paires minimales ». Celles-ci sont un ensemble de mots qui ne diffèrent que par un seul son, le changement de son entraîne un changement de sens (Ex « voiture » [vwatyR]/ « toiture » [twatyR]). Ainsi en répétant une liste des paires minimales, l'apprenant identifiera les phonèmes de la langue seconde et établira la différence au niveau de leur prononciation.

Basée sur les conceptions et principes de classification des phonèmes de Bloomfield, Jakobson et Hall, la méthode des oppositions phonologiques s'est développée en s'appuyant sur les traits distinctifs selon lesquels les phonèmes ont été classés.

En définitive, on peut dire que si ces méthodes diffèrent les unes des autres, elles ont toutes le même objectif, celui de corriger la prononciation des apprenants d'une langue étrangère

Ce cours a pour objectif d'étudier la phonétique du français langue étrangère(FLE), nous nous intéresserons particulièrement à la prononciation, notamment la prosodie en citant Bernard Dufeu (1997) et en nous appuyant sur le dessein qu'il propose.



*"Le rythme constitue la base prosodique d'une langue, sur laquelle mélodie et sons viennent se greffer. L'acquisition du système prosodique repose donc en premier sur une maîtrise des **caractéristiques rythmiques** de cette langue."*

Comme vous le constatez sur ce dessin, le rythme est la base, ensuite vient la mélodie et les sons ne viennent qu'en dernier.

Nous allons donc travailler **la prosodie**⁸ c'est-à-dire le rythme (avec les enchaînements, les liaisons, le schwa ou e muet), le découpage syllabique, l'accent final et l'intonation ce qui nous permettra aussi de parler des différents procédés de correction.

COURS 1 : SYLLABATION ET DIVISION SYLLABIQUE

⁸Voir infra cours 6

Dans la mesure où la description que nous avons présentée allait du simple au plus complexe⁹, nous avons envisagé jusqu'ici voyelles et consonnes comme des unités indépendantes les unes des autres. Il s'agit là de considérations purement pédagogiques. On se situait alors à un niveau segmental. Dès qu'elles sont groupées comme dans le langage réel, elles s'influencent les unes les autres et peuvent se modifier dans une interaction mutuelle. Afin de pouvoir rendre compte des phénomènes supra segmentaux, nous introduisons dans ce premier cours l'unité directement supérieure au son : la syllabe.

I. LA SYLLABE

I.1. Du point de vue physiologique

La syllabe est en relation étroite avec la physiologie de la parole. Du point de vue physiologique, on dit que la syllabe est la portion de chaîne parlée entre deux minima de tension musculaire. Quand on parle, les muscles se tendent et se détendent tour à tour pour détacher des unités rythmiques appelées **syllabes**. Les sujets en parlant, ont une conscience très nette de la syllabe car elle correspond à **une réalité perceptive** (l'existence de sons de transition entre les syllabes), mais aussi et surtout à **une réalité articulatoire** (l'effort musculaire, qui pour la production de chaque syllabe, va croissant, passe par un maximum d'ouverture vocalique, puis décroît).

I.2. Du point de vue phonique

Du point de vue phonétique, la syllabe peut se définir comme « le groupe de sons qui se prononce en une seule émission de voix. Elle comporte **obligatoirement une et une seule voyelle** (prononcée) et **facultativement** (mais le plus souvent), **une ou plusieurs consonnes** qui la précèdent, la suivent ou l'encadrent ». La syllabe est donc l'unité phonique directement supérieure au son de la parole.

Remarques :

- ✓ Cette représentation implique qu'en français il y a autant de syllabes qu'il y a de voyelles prononcées. La voyelle est donc le son élémentaire qui peut former une syllabe à lui seul.
- ✓ Rappelons aussi que :

⁹ (dans le but d'une initiation à la phonétique en cours de première année licence.)

- ❖ La consonne n'est jamais sommet (noyau) de syllabe : elle ne peut être prononcée isolément sans l'appui d'une voyelle, elle appartient soit à l'attaque soit à la coda.
 - ❖ Les semi voyelles ne forment jamais le noyau syllabique : elles appartiennent soit à l'attaque soit à la coda. Exemples : « yeux » [jø] / « treille » [tRɛj]
- ✓ Attention également au maintien ou à la chute de la voyelle [ə]¹⁰.

1.2.1. Sa constitution (ses constituants)

En français, la syllabe est vocalique étant donné qu'elle ne prend d'existence que par une voyelle. Toute syllabe française contient un élément fondamental, qui forme le **noyau** syllabique (**c'est la voyelle**) éventuellement accompagnée d'autres éléments sonores (les consonnes), situés soit à gauche du noyau = **l'attaque**, soit à droite du noyau = **la coda** ou **la queue**.

¹⁰ RAPPEL : En ce qui concerne le maintien (prononciation) ou la chute (non prononciation) du [ə] caduc, les habitudes les plus courantes qu'on peut relever dans un français de bonne tenue, que ce soit dans le mot isolé ou dans un groupe phonétique plus long, sont les suivantes :

- Le [ə] d'une syllabe initiale ou intérieure est toujours conservé s'il est précédé phonétiquement de deux consonnes; on dit toujours : brebis [brəbi], justement [ʒystəmã]
- Si le [ə] , dans une syllabe intérieure, n'est précédé que d'une seule consonne, il tombe (on ne le prononce pas), exemple : avenir [avnir], vous venez aussi [vʊvnézosi]
- Dans une syllabe initiale il se conserve souvent, exemple : venez aussi [vənəzosi]
- Le [ə] final d'un mot tombe couramment SAUF SI le mot est intégré au sein d'une unité phonique (dans un groupe de mots), dans ce cas il connaît le sort du « e » caduc (cas 1), ex : tête [tɛt], madame [madam] MAIS : un meurtre banal [œmœRtRəbanal]
- Dans les syllabes successives contenant chacune un « e » caduc, les « e » tombent et se maintiennent alternativement. Le premier de la série tombe, ou se maintient selon qu'il est précédé phonétiquement d'une ou de deux consonnes.

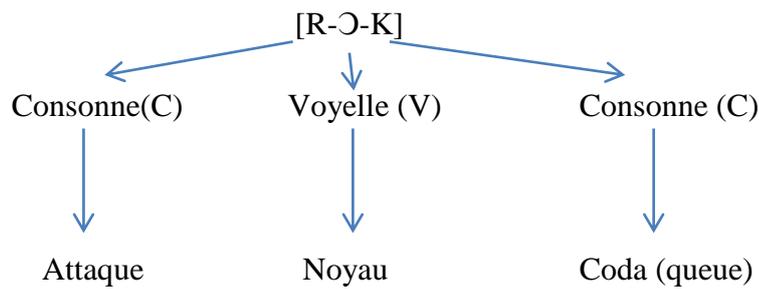
Exemples : « je ne le veut pas » se dit :

➤ Soit [ʒənləvøpa] // Soit [ʒnəlvøpa]

- À noter spécialement que le [ə] d'une syllabe intérieure se prononce toujours lorsqu'il est suivi d'un des groupes consonantiques [l, r, n + demi consonne]. Exemple, on dit :

Atelier [atəlje] - Chanterions [ʃɑ̃tərjɔ̃] - Souteniez [sutənje] - Tu me ruines [tyməRɥin]

Exemples : Le mot « roc » est analysable comme suite :



1.2.2. Sa structure

Le français permet une grande variété de syllabes qui peuvent contenir jusqu'à trois consonnes devant la voyelle et trois après. Les exemples ci-dessous dressent la liste de toutes les syllabes attestées en français;

V : eau [O]

CV : quand [kA] // maux [mo] // Canada [ka.na.da]

CCV : trop [tRo] // plomb [plɔ̃] // contrôler [kɔ̃.tRo.le] // replonger [Rə.plɔ̃.ʒe]

CCCV : spray [spRɛ] // splendeur [splɑ̃.dœR]

VC : âge [ɑʒ] // homme [ɔm] // action [ak.sjɔ̃] // omelette [ɔm.lɛt]

VCC : arc [aRk] // Est [ɛst] // arctique [aRk.tik]

VCCC : arbre [aRbR] ---

CVC : bac [bak] // père [pɛR] // bactérie [bak.te.Ri] //

CSV : perfection [pɛR.fɛk.sjɔ̃] // apparition [a.pa.Ri.sjɔ̃]

CVCC : film [film] // corde [kɔRd] // insulte [ɛ̃.sylt] // absurde [ap.syRd]

CVCCC : mixte [mikst] // cercle [sɛRkl] // contexte [kɔ̃.tɛkst] // couvercle [ku.vɛRkl]

CCVC : cloche [klɔʃ] // plastique [plas.tik]

CSVC : bière [bjɛR] // envieusement [ɑ̃.vjɔz.mɑ̃]

CCVCC : crypte [kRipt]

CCVCCC : spectre [spɛktR]

CCCSVC : instruite [ɛ̃.stRɥit]

CCCVCC : scripte [skRipt] //strict [stRikt]

I.3. Les types de syllabes

Il existe deux types de syllabes, les syllabes dites **ouvertes** (ou libres) qui se terminent par une voyelle prononcée et les **syllabes fermées** (ou entravées) qui se terminent par une consonne prononcée ou par une **semi-consonne**.

Exemples :

- éléphant [e-le-fã] : V-CV-CV : 3 syllabes ouvertes
- secteur [sɛk-tœR] : CVC-CVC : 2 syllabes fermées;
- feuilleton [fœj-tõ] : CVS-CV : 2 syllabes fermées;
- parler [par-le] : CVC-CV : 1^e syllabe: fermée, 2^e syllabe: ouverte;
- horreur [o-RœR] : V-CVC : 1^e syllabe: ouverte, 2^e syllabe: fermée;
- arbitraire [aR-bi-tRɛR] : VC-CV-CCVC : 1^e syllabe: fermée, 2^e syllabe: ouverte, 3^e syllabe: fermée.

Remarque : **Attention à ne pas confondre:** le caractère ouvert/fermé de la **syllabe** et les caractéristiques de la **voyelle** (ouverte ou fermée) qu'elle contient. Une syllabe ouverte peut contenir une voyelle ouverte ou fermée:

Ex. thé [te] – [e] fermé, syll. ouverte,

mais [mɛ] – [ɛ] ouvert, syll. ouverte;

Il en est de même pour une syllabe fermée:

Ex. rose [Roz] – [o] fermé, syll. fermée,

homme [ɔm] – [ɔ] ouvert, syll. fermée.

Parfois, on peut observer une corrélation inverse (surtout en position accentuée), les voyelles fermées (notamment [o], [e], [ø]) apparaissant de préférence dans les syllabes ouvertes, et les voyelles ouvertes ([ɔ], [œ]) - dans les syllabes fermées, mais cette règle est loin d'être absolue¹¹.

II. LA DIVISION SYLLABIQUE

La notion de la syllabe étant une notion *phonétique*, la division en syllabes concerne le *langage articulé*, et non pas le langage écrit. On divise en syllabes les unités phoniques transcrites en **API**, et non pas les mots grammaticaux écrits en lettres de l'alphabet ordinaire, ce qui d'ailleurs serait parfois impossible pour des raisons purement typographiques. Le découpage syllabique s'établit à l'intérieur des éléments ou groupes accentuels. Il obéit à un certain nombre de règles s'appliquant soit aux mots isolés, soit aux mots dans la chaîne parlée (et dans ce dernier cas interviennent des phénomènes phonétiques tels que l'enchaînement et la liaison). Etant donné qu'il n'y a de syllabe que s'il y a une voyelle, la répartition en syllabes se fait d'après les consonnes.

Ex.: examen [ɛg-za-mɛ̃], les enfants [le-zɑ̃-fɑ̃]

II.1. Les règles de la division syllabique.

La division ou coupe syllabique obéit à certaines règles. Pratiquement elle s'effectue **entre la voyelle et la consonne qui la suit**, elle se produit aussi **entre deux consonnes** en contact **sauf** pour le groupe consonantique **[R+I]** qui ne se séparent pas en français mis à part quelques exceptions. On aura donc :

1) Toute consonne ou semi-voyelle entourée de 2 voyelles se lie à la voyelle qui la suit:

V/CV Ex : atome [a/tɔm]

V/SV EX : aïeux [a/jø]

Rq : (c'est aussi le cas des consonnes représentées par les lettres doubles, mais correspondant à une seule consonne dans la prononciation: Ex : arriver [a/Ri/ve])

2) Lorsque deux consonnes sont placées entre deux voyelles, la première forme syllabe avec celle qui précède et la seconde avec celle qui suit.

¹¹ Cf Loi de distribution complémentaire

VC/CV Ex : ardeur [aR-dœR]

VC/CSV EX : section [sɛk/sjõ]

3) **Cependant** deux consonnes dont la deuxième est une consonne liquide (c'est-à-dire un [R] ou un [l]) forment un groupe indivisible:

V/CCV Ex : appris [a/pri] – débris [de/bri] – tableau [ta/blɔ] – aplomb [a/plɔ̃]

Mais si la première consonne est elle-même une liquide, il se sépare.

VC/VC Ex : Parler [paR/le] – belle femme [bɛl/fɛm]

4) Trois consonnes entre deux voyelles, les deux premières forment syllabe avec la voyelle qui précède et la troisième avec celle qui suit.

VCC/CV Ex : arctique [ark/tik]

Mais si la troisième consonne est [R] ou [l], les deux dernières restent ensemble et forment syllabe avec la voyelle qui suit.

VC/CCV Ex : esclave [ɛs/klav]

5) **Attention** : le groupe "consonne + semi-voyelle" est indivisible:

V/CSV Ex : émotion [e/mo/sjõ] – témoin [te/mwɛ̃]

Mais le groupe "semi-voyelle + consonne" se sépare:

VS/CV Ex: feuilletton [fœj/tõ], pailleté [paj/te]

Exercice 10

Divisez les mots suivants en syllabes après les avoir transcrit en API :

Numéroter, inimitable, secteur, responsable, portique, scepticisme, important, expert, informer, adjoint, obstacle, compter, installer, fonctionner, applicable, paillette, appareillage, bouilloire.

Exercice 11

Transcrivez phonétiquement la phrase suivante, puis segmentez-la en syllabes. Déterminez le nombre, la structure et le type de syllabes qui la composent.

« Un vent violent a abimé un bâtiment en construction. »

Exercice 12

Même exercice :

« Je pense à ces compositions de carrés et de rectangles dont le prétexte est un clavecin ouvert, un peintre à l'œuvre devant son chevalet. »

Exercice 13

Faites le découpage syllabique des phrases suivantes, attention au [ə] :

- Je vous offre un petit café.
- J'ai pensé déménager.
- Il faut absolument l'appeler.
- Tu vas vite prendre une douche.
- Mardi, on part en vacances.
- Ce soir téléphone-moi.
- Je n'ai pas réussi à le lui dire.
- C'est strictement interdit.

Exercice 14

Divisez en syllabes les expressions suivantes. Quelle remarque pouvez-vous faire ?

Il est ouvert/il est tout vert

Les petits trous/Les petites roues

C'est elle qu'il aime/c'est elle qui l'aime

Exercice 15

Lisez le texte ci-dessous puis répondez aux questions

Texte:

QUELQUES CONSEILS

Mes enfants, vous ne savez pas ce que vous ferez plus tard, mais une chose est certaine: quelle que soit votre carrière future, c'est à l'école que vous vous y préparez. Apprenez le travail, la discipline, le respect. **Soyez exacts, scrupuleux, honnêtes. Profitez de l'occasion de vous instruire et de former votre jugement.** Le jour où vous exercerez un travail quelconque, vous serez armés de toutes ces qualités acquises dans votre jeunesse.

Questions

1. Transcrivez en API la phrase en gras dans le texte, puis segmentez- la en syllabes
2. Quelles sont les deux types de syllabes ? Rappelez leurs définitions en relevant de la phrase ci-dessus deux exemples de chaque
3. Relevez (de la même phrase) deux exemples de syllabes ayant les structures suivantes (formées comme suite) :
 - une voyelle (V)
 - D'une consonne, une voyelle et d'une consonne (C+V+C) :
 - d'une consonne, d'une semi-consonne et d'une voyelle (C+SC+V) :
4. Donnez les constituants des syllabes des mots soulignés.

Exercice 16

Transcrivez phonétiquement la phrase suivante puis découpez-la en syllabes.

Donnez les constituants de la 2^{ème}, 5^{ème} et 7^{ème} syllabes

Donnez la structure des deux dernières syllabes

Relevez deux syllabes deux types différents et rappelez leurs définitions

« La pluie, dans la cour où je la regarde tomber, descend à des allures très diverses »

(F. Ponge)

Exercice 17

Transcrivez en API la phrase suivante puis découpez-la en syllabe. Indiquez le type de chaque syllabe

« L'huitre, de la grosseur d'un galet moyen, est d'une apparence plus rugueuse, d'une couleur moins unie, brillamment blanchâtre »

COURS 2 : L'ACCENT ET LE GROUPE ACCENTUEL

I- LE GROUPE ACCENTUEL

Présentation

L'unité accentuelle en français est non pas un mot isolé, mais le **groupe accentuel** (car il se termine par un accent phonique¹²), appelé aussi **groupe rythmique** (car l'accentuation crée un rythme dans la phrase) ou encore **groupe phonique** (car il forme un groupe homogène dans la prononciation). Dit aussi **groupe de sens** (car constitué d'une suite de mots liés par le sens).

Un **groupe rythmique standard** compte entre 3 et 8 syllabes. Toutefois, la longueur des groupes rythmiques peut varier en fonction de la vitesse d'articulation, qui dépend du registre (dans le registre soigné, la longueur d'un groupe rythmique est, en moyenne, sensiblement plus petite que dans le registre courant ou familier), du type d'échange verbal (dans l'ordre décroissant: dialogue, lecture de texte journalistique, dictée ou cours magistral...) ainsi que de la catégorie socio-professionnelle du locuteur (les enregistrements ont montré qu'un ouvrier-careleur parle environ 50% plus vite qu'un professeur de l'enseignement supérieur).

Dans la transcription, on délimite les groupes rythmiques en utilisant un trait vertical (tout comme pour la division en syllabes):

La semaine prochaine, je vais à Rome; je reviens vers la fin du mois.

[lasmɛnproʃɛn/ʒəvɛzaʁɔm/ʒəʁəvjɛ̃vɛʁlafɛ̃dymwa//]

Un groupe rythmique peut être signalé dans le texte écrit par **les signes de ponctuation** (virgule, point-virgule, tiret ou points de suspension signalant une pause; le point final, le point d'interrogation et le point d'exclamation constituent à la fois la fin du groupe rythmique et la fin de la phrase, et sont signalés dans la transcription par un double trait vertical [//])

Un signe de ponctuation signale toujours la fin d'un groupe rythmique. Toutefois, l'absence d'un signe de ponctuation n'empêche pas de faire une pause délimitant un groupe rythmique.

¹² Voir infra II.1

ATTENTION !

- Un groupe rythmique forme un tout du point de vue du sens.
- Du point de vue syntaxique, la division en GR respecte l'analyse sémantico-syntaxique de la phrase :
 - Les mots grammaticaux (articles, prépositions, pronoms atones ...) sont en général des **proclitiques**, c'est-à-dire ils sont dépourvus d'accent tonique et s'appuient sur le mot suivant avec lequel ils forment une unité phonique.

EX : **Elle** mange rapidement [ɛlmãʒrapidmã//]

- Un GR à part peut être constitué par le groupe du sujet (s'il n'est pas restreint au pronom personnel atone, qui se lie alors au groupe verbal), par le groupe verbal (avec ou sans compléments du verbe, ce qui dépend de la longueur des groupes nominaux ou prépositionnels correspondants), par le groupe prépositionnel complément de phrase (circonstanciel ou modalisateur).

EX : La petite fille mange rapidement. (aucun signe de ponctuation ne les sépare, c'est la structure grammaticale de la phrase qui permet de rythmer sa prononciation.)

[laptitfij/mãʒrapidmã//]

- Les groupes nominaux ou prépositionnels développés peuvent à leur tour se subdiviser en GR plus petits.

EX : La petite fille / aux longs cheveux bouclés / mange rapidement.

[laptitfij/olɔʃəvɔbukle/mãʒrapidmã//]

- Les propositions subordonnées (relatives, complétives ou circonstancielles) constituent pratiquement toujours un GR à part, souvent subdivisé, en fonction de sa longueur, en plusieurs GR.

EX : La petite fille /que j'ai vue hier / dans la cours de l'école / est absente.

- Certaines personnes parlent plus vite que d'autres. Quand le débit est rapide, le nombre de groupes rythmiques est réduit, et chaque groupe compte plus de syllabes.

II- L'ACCENTUATION

II.1.Définitions

L'accent en phonétique est un élément distinctif, c'est « une mise en valeur d'une syllabe par rapport aux autres syllabes d'une unité accentuelle, grâce à une modification de l'intensité de la hauteur, ou de la durée de la syllabe »

R, Calisson et D, Coste. (1976). Dictionnaire de didactique des langues. Paris : Hachette . P 10.

« Toutes les syllabes constituant le mot ou la phrase ne sont pas prononcées avec la même intensité ni sur la même note : Dans certains, la voix est plus forte ou plus haute ; dans d'autres, elle est plus faible ou plus basse »

P, Fouché. (1959)Traité de prononciation française. Paris : Klincksiek LXII

« La syllabe accentuée tend à être articulée de façon plus énergique, sur un timbre plus élevé et plus longuement que les syllabes inaccentuées voisines »

A, Martinet. (1970). Éléments de linguistique générale. Paris : A. Colin, p.p. 89-90.

À partir de ces définitions il se dégage que l'accent est un procédé phonique qui permet de mettre en valeur une unité linguistique supérieure au phonème (syllabe, mot, phrase) pour la distinguer des autres unités linguistiques du même niveau.

La caractéristique accentuelle peut s'effectuer par une variation de la hauteur mélodique due à une augmentation ou à une diminution de la fréquence de vibration des cordes vocales pour mettre en relief une syllabe et la distinguer des autres.

On dit alors que la syllabe est frappée d'un *accent d'intensité*, ou d'un *accent dynamique*, ou d'un *accent d'énergie*, ou encore d'un *accent tonique*.

La syllabe frappée par cet accent est dite *accentuée* par opposition aux syllabes qui n'en sont pas frappées dites *atones ou inaccentuées*.

En transcription, l'accent est signalé par le symbole ['] placé devant la syllabe concernée.(par-dessus)

II.2.L'accent en français

Dans le français standard, on dit que l'accentuation est *oxytonique*, c'est-à-dire qu'elle tombe sur la dernière syllabe prononcée du groupe sémantique. On ne relève pas en français dit standard d'accent lexical mais **un accent de durée portée par la dernière syllabe du groupe rythmique.**

REMARQUE : souvent on dit que le français n'a pas d'accent

II.2.1.Mots isolés

En français, la place de l'accent est **fixe**, il est marqué pour chaque mot seulement quand il est isolé. Dans le modèle du français standard, la voyelle accentuée est la dernière voyelle prononcée d'un mot isolé, en réalité, l'accent porte sur toute la syllabe où se trouve la voyelle finale prononcée.

Ex : petite [pə'tit], maison [mɛ'zɔ̃], prairie [pʁɛ'Ri].

II.2.2. Mots en contexte

Dans une phrase, seul le dernier mot de chaque syntagme porte l'accent, on parle alors d'un « accent de groupe de sens » (il s'agit d'un groupe de mots formant une unité de sens). Ex :

- La petite maison. [lapətitmɛ'zɔ̃//]
- La petite maison dans la prairie. [lapətitmɛzɔ̃dãlapʁɛ'Ri//]
- La petite maison dans la prairie n'est plus diffusée.
[lapətitmɛzɔ̃dãlapʁɛRinɛplydify'ze//] ou même :
[lapətitmɛzɔ̃dãlapʁɛ'Ri/nɛplydify'ze//] voire même :
[lapətitmɛ'zɔ̃/dãlapʁɛ'Ri/nɛplydify'ze//].

En effet, la notion de « groupe de sens » est variable : on peut considérer que « La petite maison dans la prairie » est composée de deux syntagmes ou bien que le tout forme un syntagme unique.

II.3.Fonctions de l'accent

Dans de nombreuses langues, le sens du mot change selon l'accentuation, cet accent a **une fonction distinctive**, car il permet d'opposer des paires minimales, ce qui permet des oppositions lexicales. C'est par exemple le cas de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien, etc. (toutes les langues romanes à l'exception du français). Dans ces cas-là la place de l'accent est libre. Exemples :

- Anglais : 'import → importation ; im'port → importer
re'cord → enregistrer ; 'record → disque
- Espagnol : 'termino → terme ; ter'mino → je termine ;
termi'no → il termina
- Italien : 'capitano → ils arrivent ; capi'tano → capitaine ;
capita'no → il commanda
- Portugais : an'gústia [ã'guʃtia] → angoisse ; angus'tia [ãguʃ'tia] → il angoisse.

L'accent, au plan linguistique en français, a **une fonction démarcative** puisqu'il permet **le découpage** et **le décodage** des unités de sens facilement reconnaissables. En général, les unités de sens correspondent à des unités syntaxiques, il peut servir à lever des ambiguïtés. Cette fonction n'est possible qu'avec un accent déterminé et fixe.

EX : La semaine prochaine, je vais à Rome; je reviens vers la fin du mois.

[lasmenpro'ʃɛn/ʒəvɛza'Rɔm/ʒəRɔvʒjɛvɛRlafɛdy'mwa//]

Remarque : Il existe aussi un accent **dit d'insistance**¹³, **au plan expressif**, qui se manifeste aussi par une plus grande durée, une plus grande intensité et une plus grande hauteur que la normale. L'accent d'insistance **tombe en général sur la première syllabe** du mot ou élément sur lequel on veut insister, il s'entend beaucoup plus nettement. Il peut avoir différentes fonctions linguistiques à savoir :

- Une fonction **oppositive** pour différencier les mots sur lesquels on insiste, soit pour expliquer (ex : « j'ai été en *Islande*, pas en *Irlande* »), soit pour corriger
EX : Je *le* vois et non pas je *la* vois.

[ʒə''lə'vwa/enɔ̃paʒə''la'vwa]

- Une fonction **différenciative** pour découper des mots de façon plus claire dans des groupes.

EX : Il a eu un tas de cadeaux : des livres, des disques, des jeux, etc.

[ilayœ̃tadəkə'do/de'livR/de'disk/de'jɔ̃]

- Une fonction **emphatique**

Ex : c'est 'super beau, 'formidable, 'impossible

[sɛ''supɛR'bo]- [''fɔRmi'dabl]- [''ɛ̃po'sibl]

II.4. L'accent secondaire

L'accent secondaire est facultatif. Il est non final, c'est-à-dire qu'il tombe sur l'avant dernière syllabe dans les segments qui contiennent au minimum quatre syllabes.

Dans « voilà une rose. Elle est rouge ». Les deux mots à la fin du groupe « rose » et « rouge » sont accentués (portent un accent).

Mais, dans « voila une rose rouge », le mot « rouge » porte l'accent principal et le mot « rose » ne porte qu'un accent secondaire.

¹³ En transcription, j'utilise deux accents juste pour le distinguer de l'accent démarcatif.

Exercice 18

Transcrivez les phrases suivantes API. Délimitez les groupes rythmiques, mettez les accents démarcatifs et les accents d'insistance possibles.

« Moi, tu sais, le matin, je ne travaille pas bien. »

« Salut !ça va ? Dis-moi, tu as l'heure ? Demain, je travaille ! »

« La semaine prochaine, je vais à Rome. Je reviens la fin du mois. »

Exercice 19

Transcrivez le texte suivant dont on n'a pas noté la ponctuation. Délimitez les groupes rythmiques, mettez les accents démarcatifs et les accents d'insistance possibles

« Non je ne peux absolument pas accepter il n'y a pas un de vos arguments qui tienne vous êtes de mauvaise foi. »

Exercice 20

Après avoir transcrit les phrases ci-dessous en API, découpez-les en groupes rythmiques et mettez les accents démarcatifs et les accents d'insistance possibles

« Il n'est pas venu me voir depuis huit jours, il avait la grippe. »

« C'est un accident effrayant.»

« Il ne faut pas confondre inverser et déverser. »

Exercice 21

Proposez pour chacune des phrases suivantes données en API, deux sens possibles selon le découpage en groupes rythmiques

[sɔkɪsavlœRsuflœRɔ̃] 

[ʒɑ̃pɔrtlœsak] 

Exercice 22

Rendez votre élève attentif aux phénomènes de la nature, bientôt vous le rendez curieux ; mais pour nourrir sa curiosité, ne vous pressez jamais de la satisfaire. Mettez les questions à sa portée et laissez-le les résoudre. Qu'il ne sache rien parce que vous le lui avez dit, mais parce qu'il a compris lui-même ; qu'il n'apprenne pas la science, qu'il l'invente.

Jean Jacques ROUSSEAU

Lisez le texte ci-dessus, Transcrivez-le en API, délimitez les groupes accentuels et mettez les accents démarcatifs.

Exercice 23

Même travail avec le texte suivant

Quelque chose s'était cassé dans mon moteur. Et comme je n'avais avec moi ni mécanicien, ni passagers, je me préparai à essayer de réussir, tout seul, une réparation difficile.

Exercice 24

Notez les accents démarcatifs et délimitez les groupes rythmiques dans le texte suivant de Du Bellay. Donnez le nombre de syllabes par groupe rythmique.

Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage

Et puis est retourné plein d'usage et raison

Vivre entre ses parents le reste de son âge

Exercice 25

Transcrivez phonétiquement les vers suivants et indiquez les syllabes accentuées

La nuit va et le jour vient

Dans le ciel clair et serein.

Et l'aube ne se retient

Et s'en vient belle et parfaite Floquet de Marseille, troubadour du XIII siècle

III- L'ALLONGEMENT OU LA DUREE

Un des points essentiels du rythme en français est l'allongement de la dernière syllabe du groupe rythmique (appelée syllabe accentuée). L'allongement de cette syllabe est le fait de l'allongement de la voyelle

III.1. Définition et présentation

La durée est la perception que l'on a du temps d'émission d'un son, « toute réalisation phonique comporte une localisation à la fois spatiale et temporelle de l'articulation »(Thomas et al, 1976 :87)

Le terme «durée» ou « quantité » recouvre des réalités physiques différentes, selon qu'il s'agit de voyelle ou de consonne, et même selon le type de voyelle ou de consonne affectée. Le point commun réside dans la durée de la tenue de l'articulation, mais selon le mode d'articulation, cette tenue est réalisée de façons diverses.

Pour certaines langues, la longueur consonantique ou vocalique peut être variable, selon les locuteurs ou chez le même locuteur selon les circonstances de façon totalement significative. Toutefois, dans beaucoup de langues où la durée n'a pas fonction distinctive, on en trouvera un emploi expressif.

La durée fonctionne presque toujours, en français standard comme une marque essentielle de l'accentuation. On constate qu'une syllabe accentuée est deux fois plus longue qu'une syllabe inaccentuée. Cet accent allongeant ne concerne pas les consonnes, il n'intéresse que les voyelles dans une syllabe accentuée¹⁴.

III.2. L'allongement (ou durée) vocalique

Certaines langues connaissent une réalisation brève et une réalisation longue pour chaque voyelle (le cas de l'arabe) et en font une fonction distinctive. Dans le cas des voyelles, la réalisation de la longueur est produite par une augmentation de la durée de

¹⁴ Une syllabe accentuée est une syllabe en fin du mot ou d'une unité de sens

Une voyelle accentuée est la dernière voyelle prononcée d'un mot isolé.

la résonance, les organes de la parole étant en place pour l'articulation, celle-ci doit être maintenue, identique, pendant toute la durée de l'émission, faute de quoi il y aurait changement de timbre. Ceci signifie que la durée vocalique exige une constance de la tension¹⁵ de l'articulation.

Les tendances partagées par de nombreuses langues sont :

- ❖ Allongement des voyelles devant une consonne voisée
- ❖ Allongement finale : en fin de phrase et de groupe accentuel les syllabes finales sont allongées.

En français, Comme ils fonctionnent différemment, il faut distinguer les allongements phonétiques (régis par des règles explicables historiquement), et les allongements phonologiques. L'allongement est transcrit phonétiquement par deux point [:] après la voyelle allongée.

III.2.1. L'allongement phonétique

- ❖ Allongement possible en **syllabe fermée accentuée** :
 - Pour toutes les voyelles en syllabes fermées par une **consonne allongante** [R-Z-V-ʒ] ainsi que le couple [VR].

Exemples : mare [ma:R] / mal [mal]

Vise [vi:z] / ville [vil]

Bouge [bu:ʒ] / boude [bud]

Lèvre [lɛ:vR] / lèpre [lɛpR]

- Pour les voyelles [**a-œ-o**] et les voyelles nasales [**ã-õ-œ-ɛ**] en syllabes fermées accentuées.

Exemples : pâte [pa:t] / patte [pat]

Jeûne [ʒø:n] / jeune [ʒœn]

¹⁵ Voir infra

Saute [so:t] / sothe [sɔt]

Mince [mɛ̃:s] / messe [mɛs]

Monde [mɔ̃:d] / mode [mod]

III.2.2. L'allongement phonologique

Une distinction quantitative (voyelle courte/ voyelle longue) existe pour quelques paires minimales (paires de mots), elle permet une distinction de sens. Mais de nos jours, elle n'est plus effectuée que dans certaines régions.

Exemples : pâte [pa:t] // patte [pat]

Jeûne [ʒø:n] // jeune [ʒœn]

Saute [so:t] //sothe [sɔt]

Maître [mɛ:tR]// mettre [mɛtR]

Remarque : lorsqu'une voyelle a seulement un accent secondaire, elle est demi-allongée. On note un faible allongement par un point après la voyelle demi-allongée [·].

Exemples : Voilà une rose [vwalaynRo:z]

Mais : voilà une rose rouge [vwalaynRo.zRuʒ] : Dans cet exemple le mot « rouge » porte l'accent principal et le mot « rose », non final, n'a plus qu'un accent secondaire.

III.3. L'allongement consonantique

III.3.1. Les consonnes longues

La consonne longue est une consonne dont la tenue a été prolongée (de l'occlusion pour une occlusive et de la friction pour une fricative), on la rencontre en français sous l'effet de l'accent d'insistance. Cet allongement de la durée consonantique ne se rencontre pas habituellement dans le discours, il n'a pas de valeur différenciative et témoigne seulement de l'émotion intense du locuteur. EX : Le français peut réaliser comme longue, avec une valeur d'expression, la consonne dans : épouvantable !

[ep :uvãtabl]- mensonge ! [m :sã :ʒ]- c'est terrible ! [sɛt :Ribl]. Cet allongement de la durée consonantique ne se rencontre pas habituellement dans le discours, il n'a pas de valeur différenciatrice et témoigne seulement de l'émotion intense du locuteur. En outre, cette longueur de la consonne n'affecte pas ici l'unité significative, mais l'ensemble de la phrase. En effet, le [p] de [ep :uvãtabl] n'oppose pas ce terme à un autre qui aurait un [p] bref, mais le groupe « c'est épouvantable », avec un accent d'insistance, au groupe « c'est épouvantable », prononcé sans marque d'émotion. Les consonnes réalisées longues sous l'influence de l'accent d'insistance ne font donc pas partie du système fonctionnel du français et ne doivent, par conséquent, pas figurer dans le schéma consonantique de la langue.

Dans le cas des consonnes longues, il s'agit d'occlusives. L'accroissement de durée porte sur le deuxième temps de l'articulation (c'est-à-dire la tenue de l'occlusion), après la fermeture et avant la réouverture de l'occlusion. Lorsque l'occlusive longue est sonore, la voix peut être tenue pendant la durée de l'occlusion ou s'interrompre, l'essentiel étant qu'il y ait sonorité au moment de l'occlusion ou de la désocclusion. Il faudra aussi prendre en considération la nature de l'occlusive, c'est-à-dire l'occlusive peut être **implosive** (fermeture de l'occlusion comme dans « soupe » [sup] . Position post vocalique) ou **explosive** (ouverture de l'occlusion comme dans pousse [pus] pré vocalique). Le procédé articulatoire produisant la consonne est différent selon que celle-ci est en position finale ou initiale. S'il s'agit de fricative, c'est le temps de la friction qui varie. Dans le cas des vibrantes, on multiplie le nombre de battements qui opposera une vibrante roulée brève à une vibrante longue.

Donc, la consonne longue est une consonne dont la tenue a été prolongée, on la rencontre en français sous l'effet de l'accent d'insistance.

III.3.2. Les consonnes géminées

La consonne géminée est en fait une consonne double. A la différence de ce qui se passe pour les consonnes longues, dans le cas des géminées, la coupe syllabique ne se situe non plus avant ou après l'émission de la consonne, mais pendant le temps de tenue, de sorte qu'une partie de l'émission relève de la syllabe précédente. En français les géminés graphiques sont très nombreuses, ces consonnes prononcent le plus souvent

comme des consonnes simples. EX : affaire [afɛ :R] – allergie [alɛRʒi] – attention [atãsʒɔ̃]- bonne [bɔn]. Cependant, dans certains cas le français connaît des prononciations avec géminées à la suite de la chute du e caduc. EX : extrêm(e)ment-honnêt(e)té – là d(e) dans

Remarque : En français, la durée consonantique peut être un trait pertinent dans certains cas.

- Elle sert à distinguer des groupes qui seraient homonymes à la suite de la disparition du [ə]

Exemples : une oie [ynwa]/ un(e) noix [yn-nwa] - La dent [ladã] / là d(e) dans

Tu mens / tu m(e) mens - Ell(e) a dit / elle l'a dit

- Elle marque une opposition morphologique du type : je mourrais/ je mourrais (conditionnel présent/imparfait)

Exercice 26

Transcrivez en phonétique les mots suivants : neige, ôte, nef, avoir, pic, Yves, ange, anche, bouche, bouge

Exercice 27 (proposé par André Clas)

1. Transcrivez en API les mots des tableaux suivants. Quelles remarques pouvez-vous faire ?

Mots	En API	Mots	En API	Mots	En API
Cache		cave		caverne	
Sot		sauve		sauvegarde	
Lisse		lise		lisait	
Douce		douze		douzaine	
Place		plage		plagiat	
Fiche		fige		figeait	
Pic		pire		pirate	
Pousse		pour		Pourquoi	
Pomme		port		portique	

Mots	En API	Mots	En API
------	--------	------	--------

Emeute		Emeutier	
Côte		côté	
Plâtre		plâtrier	
Crainte		craintif	
Emprunte		emprunter	
Honte		honteux	
Lampe		lampion	

Exercice 28 Lisez le texte puis répondez aux questions.

Texte : La petite grenouille enfle, enfle pour devenir aussi grosse que le bœuf mais...elle éclate ! **Il faut savoir garder la raison**, rester sage, humble et à sa juste place sans chercher à imiter les autres.

- Transcrivez le texte en API. Découpez-le en groupes rythmiques, puis placez les accents principaux
- Découpez la phrase en gras en syllabes, puis dégagez deux syllabes de deux types différents en rappelant la définition de chaque type.
- Dégagez du texte les allongements vocaliques en expliquant chaque cas

Exercice 29

Rendez votre élève attentif aux phénomènes de la nature, bientôt vous le rendez curieux ; mais pour nourrir sa curiosité, ne vous pressez jamais de la satisfaire. Mettez les questions à sa portée et laissez-le les résoudre. Qu'il ne sache rien parce que vous le lui avez dit, mais parce qu'il a compris lui-même ; qu'il n'apprenne pas la science, qu'il l'invente.

Jean Jacques ROUSSEAU

Relevez du texte ci-dessus les allongements phonétiques et expliquez-les.

Exercice 30

Faites la transcription graphique de la phrase suivante :

[orwajomdezavœgllleborɲsɔRwa]

COURS 3 : L'ENCHAÎNEMENT ET LA LIAISON

Il s'agit de deux phénomènes qu'on observe à l'oral, ils se trouvent intégrés dans la chaîne sonore qui les fait se succéder continûment. Ils permettent ainsi une nouvelle organisation de la structure syllabique des mots qui font partie d'une phrase ou d'une expression.

Observons l'exemple suivant : **Je vais à l'école pour apprendre**

[ʒə-vɛ-za-le-kɔl-pu-Ra-pRɑ̃dR]

On remarque trois(3) phénomènes de rattachement phonique des mots entre eux qui créent des syllabes.

I- L'ENCHAINEMENT

Comme son nom l'indique, il s'agit d'enchaîner à l'oral deux mots qui se suivent en joignant la dernière consonne ou la dernière voyelle prononcée d'un mot à la voyelle du mot suivant.

Il existe deux types d'enchaînement : l'enchaînement vocalique et l'enchaînement consonantique.

I.1. L'enchaînement vocalique ou « Hiatus » :

C'est le fait de lier la voyelle finale prononcée d'un mot à la voyelle qui débute le mot suivant. Ce phénomène est aussi connu sous le nom de hiatus (En linguistique, on définit un hiatus comme la rencontre immédiate de deux voyelles phonétiques, soit à l'intérieur d'un même mot, soit entre deux mots. Les deux voyelles appartenant à deux syllabes contiguës, en liaison)

Exemples :

- aérer [aeRe], béatitude [beatityd], coopération [kooperasjɔ̃], cahot [kao]
- « J'ai eu un billet. »

Dans cette séquence, "**ai**" est enchaîné à "**eu**", lui-même enchaîné à "**un**" dans un même groupe de souffle (il n'y a pas d'arrêt de la voix entre les mots).

En effet, l'enchaînement vocalique conserve la netteté articulatoire et la valeur de syllabe des deux voyelles enchaînées tout en produisant l'impression d'un son continu.

REMARQUE :

Le français a longtemps mal toléré les séquences d'enchaînement vocalique qui ont alors été réduites à une seule voyelle. Il s'est produit la chute de la première voyelle ex : l'école = la école, l'ami(e) = le/la ami(e), il s'agit du phénomène de **l'élision**.

Dans certains cas, pour éviter l'hiatus, on ajoute des consonnes euphoniques (qui rendent la prononciation plus facile et plus agréable) comme dans : a-t-on, sera-t-il, chante-t-il.

I.2. L'enchaînement consonantique.

On parle d'enchaînement consonantique quand une consonne finale prononcée forme une syllabe avec la voyelle initiale du mot qui suit ex : pour apprendre.

L'enchaînement a pour effet **de modifier la structure syllabique des deux mots qui se suivent**, lesquels sont désormais prononcés en un seul groupe de souffle, c'est-à-dire sans qu'il y ait de coupure de voix entre eux deux.

II- LA LIAISON

La liaison est le résultat d'un état de langue ancienne où toutes les consonnes étaient prononcées. Vers le 11^{ème} ou 12^{ème} siècle, les consonnes finales ont commencé à ne plus être prononcées. Ce n'est que dans la mesure où elles se trouvent enchaînées à la voyelle suivante, à l'intérieur d'un même groupe rythmique, qu'on les a conservées.

Le résultat actuel est que la consonne finale d'un mot, encore écrite, ne se prononce pas devant consonne, devant « h » aspiré ou en final. Ex : le « t » dans « petit » [pti] ou « petit pas » [ptipa] ou « petit homard » [ptioma :R]. Mais elle se prononce devant voyelle, ou « h » muet. Ex : petit ami [ptitami] - petit homme [ptitɔm]

II.1. Définition

Dans certains cas, une consonne habituellement non prononcée à la fin d'un mot peut se prononcer quand le mot suivant commence par une voyelle. Exemple : l's de l'article

des ne se prononce pas devant consonne, *des mots* [demo], mais devant la voyelle de *amis*, il « s'active » et se prononce comme *s* sonore : [dezami]

REMARQUE

Dans sa réalisation, la liaison est un enchaînement consonantique. La consonne qui se prononce devant voyelle forme avec la voyelle une nouvelle syllabe.

Exemples : *des amis* [de-za-mi] // *c'est efficace* [se-te-fi-kas] etc.

On syllabe de la même manière : *Petite amie et petit ami* [pə-ti-ta-mi].

Dans la parole spontanée de la conversation ordinaire, la consonne de liaison s'enchaîne de la même manière que la consonne d'enchaînement consonantique à la voyelle qui la suit. Dans le flot de la conversation, on syllabe de la même façon *petit ami* [pti-ta-mi] et *petite amie* [pti-ta-mi]

Les différences qui existent :

- 1- Les consonnes d'enchaînement ne changent jamais de nature, alors que dans la liaison »d« devient [t] et « s » ou « x » deviennent [z]

EX : « grande » [gRã :d] et « grande amie » [gRãdami]

« grand » [gRã] et « grand ami » [gRãtami]

- 2- Le seul cas où la consonne d'enchaînement change de nature est celui du « f » qui devient « v »

EX : « Neuf heures » [nœvœR]

« Neuf ans » [nœvã]

ATTENTION

Il ne faut cependant pas confondre enchaînement et liaison. La *liaison* est le fait de prononcer devant voyelle certaines consonnes qui normalement (en finale ou devant consonne) ne se prononcent pas ; l'*enchaînement*, s'applique à des consonnes qui sont toujours prononcées.

II.2. Fonctionnement

La liaison apparaît entre deux mots dans la phrase dans des contextes bien particuliers qui dépendent de la grammaire de cette phrase. On sait que la phrase contient un ensemble de mots structurés qui entretiennent entre eux des relations particulières, ces relations étant plus ou moins étroites. Les mots qui la composent sont regroupés en ce que l'on appelle des groupes syntagmatiques. On verra que la liaison s'effectue principalement à l'intérieur de ces groupes syntagmatiques¹⁶ (groupes rythmiques) et plus précisément qu'elle s'effectue entre les mots de ces groupes qui entretiennent entre eux des liens étroits. Donc, il n'y a pas de liaison après un mot accentué.

On dira : « un petit enfant » [œ̃-pəti-**tɑ̃**-fɑ̃]

Mais : « un enfant avec sa mère » [œ̃-pəti/a-vək-sa-mɛR]

Dans le premier exemple, « petit » est un adjectif inaccentué, d'où la liaison avec le mot suivant. Dans le deuxième exemple, « petit » est un nom accentué, il ne se lie donc pas au groupe suivant.

Mais si la règle qui interdit la liaison entre deux groupes rythmiques différents fonctionne assez bien, l'inverse n'est pas vrai. On relève de plus en plus de liaisons qui ne sont pas faites à l'intérieur d'un même groupe.

On entend ainsi :

« sans avoir peur » prononcé avec ou sans liaison après « sans »

[sɑ̃avwaRpœR] / [sɑ̃**z**avwaRpœR]

¹⁶ [**RAPPEL** : Un groupe syntagmatique (groupe du verbe: GV, du nom: GN, de l'adjectif: GA, etc.) se compose obligatoirement d'un élément principal -le noyau syntagmatique (le verbe dans le GV, le nom dans le GN, etc.)- et facultativement d'éléments qui le précèdent -ses spécificateurs (les déterminants et adjectifs dans le GN, pronoms dans le GV, etc.)- et qui le suivent -ses compléments (objet direct: COD, objet indirect: COI, circonstanciel: CC, etc.). De manière générale, la liaison est **obligatoire** entre les spécificateurs et le noyau du groupe syntagmatique. Elle est **interdite** ou **facultative** entre le noyau du groupe syntagmatique et ses compléments.

On a donc trois sortes de liaisons du point de vue d'un modèle normatif : obligatoire, interdite, facultative.

II.2.1. Les liaisons obligatoires

➤ Cohérence forte du groupe nominale

(A) Les liaisons obligatoires à l'intérieur du groupe du nom:

- Entre le déterminant et le nom /pronom, ex : les amis [lezami], un ami [œnami],
- Entre le déterminant et l'adjectif ex : leurs habiles arguments [lœRzabilzargymã]
- Entre l'adjectif et le nom, ex : grand enfant [grãtãfã], dernier étage [dœRnjɛretaʒ]

➤ Cohérence forte du groupe verbal

(B) Les liaisons obligatoires à l'intérieur du groupe du verbe (avec tous les satellites du verbe : les pronoms sujets et les compléments adverbiaux)

- Entre le verbe et le pronom complément, ex : prenez-en [prœnezã], allez-vous en [alevuzã], pensez-y [pãsezi]
- Entre le pronom complément et le verbe Ils les attendent [ilezatãd]

(C) Les liaisons obligatoires entre le GN sujet et le GV:

- Entre le pronom sujet et le verbe ex : vous avez [vuzave]
- Entre le verbe et le pronom sujet inversé ex : aiment-ils [œmõtíl]
- Entre le pronom sujet et les pronoms «en» et «y» elles y pensent [œlzipãs]; ils en veulent

(D) Les liaisons obligatoires dans d'autres contextes:

- Entre l'adverbe et le mot suivant
- La liaison tend à être obligatoire avec les formes monosyllabiques (entre la préposition et le mot suivant) qui sont inaccentuées et entrent ainsi dans la loi générale de

cohérence syntagmatique. Comme dans ; en insistant, en effet, dans une heure, sans aucun doute, rien à faire, chez eux

- Tous les syntagmes indécomposables du point de vue morphologique constituent des groupes dont la liaison s'est figée. On fera donc obligatoirement la liaison dans les mots composés et les locutions. Ex : mot à mot, pas à pas, de plus en plus, vis-à-vis,

II.2.3. Les liaisons interdites

Dans tous les cas où la liaison est interdite, son absence marque une rupture accentuelle, intonative, une limite sémantique ou dans le cas du « h » aspiré, une trace de séparation étymologique. L'absence de liaison n'entraîne pas de coupure sonore. Les syllabes restent enchaînées. On passe d'une voyelle à l'autre sans heurt, comme dans : « un toit// immense » [œ̃twaim̃ :s], sans liaison avec « toit » mais avec enchaînement de deux voyelles [a[-[i] (on note la liaison interdite par deux barres obliques //)

➤ Entre deux groupes rythmiques

(A) La liaison interdite à l'intérieur du groupe du nom:

- entre le nom au singulier et le mot suivant ex : un enfant //adorable, un plat //assaisonné, coup audacieux (**MAIS** :: plats assaisonnés, coups audacieux)
- Groupe nominal à adjectif post posé se comporte comme deux groupes rythmiques ex : un enfant //adorable, [œ̃nãfãadoRabl]

un plat //assaisonné, [œ̃plaasezone]

un coup //audacieux [œ̃kuodasjɸ]

Mais « des plats assaisonnés » [deplazasezone]

(B) Les liaisons interdites à l'intérieur du groupe verbe:

- entre le verbe et le verbe à l'infinitif qui suit : Ils aiment //agir ainsi
- après le « s » de la 2ème personne du singulier (ind et subj) ex : il faut que tu partes //au plus vite
- entre le participe passé et son complément ex : il a fait // attention.
- L'interrogation avec sujet inversée revient à créer deux groupes rythmiques, empêchant ainsi la liaison. EX : vont-ils// arriver ?, a-t-on //essayer ? vont-elles//écouter.

(C) *Les liaisons interdites entre le groupe du nom sujet et le groupe du verbe* **EX:** les élèves écrivent la leçon

(D) *Les liaisons interdites dans d'autres contextes:*

- entre «**et**» et le mot suivant (après la conjonction) ex : un crayon et //une gomme, mon chien court et //aboie
- entre la préposition et le nom propre : ex : pas Omar
- devant un «**h**» aspiré ex : en//haut, petite//hutte, les //hérissons
- devant «**un**», «**huit**» et «**onze**» ex : « nous sommes//onze ». « Les //huit ». « j'en veux //un » . Dans ces exemples, les mots fonctionnent comme des termes disjoints, en comparaison des unités à fortes cohésion comme « dix-huit », « vingt-huit »
- Devant des unités à isoler pour une plus grande intelligibilité, dans le cas de monosyllabes ou de citations. EX :
« Il dit //oui », « mais //oui » « des //ah et des //oh »

II.2.4. Les liaisons facultatives

Les liaisons facultatives sont des liaisons qui ne sont ni obligatoires, ni interdites: elles sont conseillées. La seule véritable règle qui régit les liaisons facultatives est celle des niveaux de langue en fonction de la situation de communication dans laquelle on se trouve. Ainsi, on remarque que plus le registre est soutenu, plus les liaisons facultatives sont nombreuses et inversement que plus il est familier, plus les liaisons facultatives sont rarifiées. L'usage conseille donc de faire davantage de liaisons facultatives dans un contexte formel de communication (*à la lecture par exemple*).

Voici quelques règles de liaisons facultatives recommandées.

- La liaison tend à être facultative dans les formes de deux syllabes qui reçoivent un accent secondaire. EX : devant//une porte – depuis //un mois
- La cohérence est faible entre deux formes verbales, elle tend à être un peu plus forte après une forme auxiliaire et diminue si la première forme est un semi-auxiliaire ou une forme verbale pleine. Ainsi, dans les exemples suivants, la chance d'entendre une liaison diminue de 1 à 3

J'y suis allé – je vais écouter– il sait// avancer prudemment

- entre le verbe et le nom ou l'adjectif attribut
- après «**quand**» et «**dont**»
- entre l'auxiliaire «**être**» à la 3ème personne et le participe passé ou l'adjectif attribut il est adorable
- entre le nom pluriel et l'adjectif qui suit ex : des enfants innocents

III.3. Les consonnes de liaison

La consonne qui apparaît dans la liaison est une consonne orale. Elle provient de la forme écrite du mot à lier et plus particulièrement de la consonne finale de ce mot. Cette consonne finale écrite reste normalement muette lorsque le mot est prononcé seul ou qu'il termine une phrase.

En français, on compte sept consonnes de liaison, ou plus précisément sept sons consonantiques de liaison puisqu'il s'agit, nous l'avons dit, de consonnes orales: [z], [t], [n], [r], [p], [g], [v]. En langue, 50% environ des cas possibles sont avec [z], quand à [t] et [n] ils se partagent à peu près également la presque totalité des autres 50%. Les liaisons avec [R] et [p] représentant moins de 1%.

Les graphies des consonnes de liaison et leur réalisation graphiques sont :

- Prononciation [z], graphies :
 - « s » comme dans les amis [lezami]
 - « z » comme dans chez elle, [ʒezɛl]
 - « x » comme dans deux autres [døzotr]
- Prononciation [t], graphies :
 - « t » comme dans voit elle [vwatɛl]
 - « d » comme dans quand il pleut [kãtilplø]
- Prononciation [n], graphie :
 - « n » comme dans on a dit [ɔ̃nadi]
- Prononciation [p], graphie :
 - « p » comme dans beaucoup aimé [bokupeme]

III- LE CAS DU « H »

On distingue en français deux « h » c-à-d deux prononciations différentes associées à la lettre « h ». Pourtant cette lettre ne représente aucun son (quel que soit le contexte dans lequel elle apparaît). Quand il est placé au début du mot, le « h » peut être muet ou aspiré. Pourquoi alors parler d'un « h » muet et d'un « h » aspiré ? Comment peut-on les distinguer ? La raison est essentiellement étymologique (origine du mot). Certains mots commençant par « h » sont d'origine latine, alors que d'autres viennent de la langue germanique (francique, allemand, anglais, etc.)

III.1. Le « h » aspiré :

Il se reconnaît au fait qu'il empêche la liaison et l'élision. On appelle « h » aspiré le « h » initial des mots qui ont une origine germanique bien qu'il n'y ait en fait aucune aspiration en français. Il s'agit plutôt d'une disjonction entre ces mots et ce qui précède. L'absence de la liaison et de l'élision sont les seules manifestations extérieures de ce qu'on appelle le « h » aspiré. Exemples Ces hamacs [seamak] et non pas [sezamak] Pas de liaison Vous hurlez [vuyRle] et non pas [vuzyRle]. La honte [laɔ̃t] et non pas l'honte [lɔ̃t]. Pas d'élision La hauteur [laotœR] et non pas l'hauteur [lotœR]

III.2. Le « h » muet

Il favorise la prononciation du « e » final du mot qui le précède, ce « e » étant habituellement considéré comme muet (le e caduc [ə]) 1 C'est la survivance d'un comportement qui était tout à fait normal à l'époque où ce « h » se prononçait encore comme une véritable consonne. Or, il se trouve que la langue a peu à peu cessé de prononcer cette aspiration tout en conservant l'habitude de traiter ces mots comme s'ils avaient encore une consonne initiale. Ex : une grande haie [yngRɑ̃dɛ] •

Le dictionnaire Robert présente plus de 400 mots commençant par « h » aspiré représenté par une apostrophe ou astérisque (□) Le « h » muet : on appelle « h » muet le « h » initial des mots qui ont une origine latine ou grecque. Ce « h » ne joue aucun rôle dans la prononciation du mot (c'est comme s'il n'existait pas). C'est pourquoi les mots commençant par un « h » muet se comportent à l'oral comme les mots qui commencent par une voyelle : la liaison se fait avec le mot qui précède ainsi que l'élision. Exemples : Un œ n Liaison très habile [tRɛzabil] – nous habitons [nuzabit] l'humilité [lymilite] Elision l'heure [lœR] Je m'habitue [ʒəmabity] Remarque Le « h » muet entraîne pour le mot qui précède la non prononciation du « e » caduc [ə] qui se trouve à la fin. Ex : une grande héroïne [yngRɑ̃deRoin] – une fraîche haleine [ynfRɛʃalɛn]

Exercice 31

Transcrivez phonétiquement le texte suivant et soulignez d'un trait et les enchaînements de deux traits :

« Monsieur Seguin emporta la chèvre dans une étable toute noire dont il ferma la porte à double tour. Malheureusement, il avait oublié la fenêtre, et dès qu'il eut tourné le dos, la chèvre s'en alla. Quand la chèvre blanche arriva dans la montagne, ce fût un ravissement général. » (A. Daude

Exercice 32

Ses anciens amis lui ont offert un iguane¹⁷ africain.

- Transcrivez en API la phrase ci-dessus et segmentez-la en syllabe. Indiquez s'il, s'agit de syllabe ouverte (so) ou fermée (sf)
- Dégagez les phénomènes de coarticulations qui apparaissent, en définissant qu'est-ce qu'un « hiatus » et en expliquant la différence entre « un enchaînement consonantique » et une « liaison » (à partir de la p)hrase)

Exercice 33

Soit les deux séquences : Nous aimons // les amis aiment

Transcrivez en API puis expliquez, syntaxiquement, les différentes réalisations de la consonne finale muette (réalisation ou non de la liaison)

Exercice 34.

Lisez la phrase suivante puis répondez aux consignes :

« **Le voyageur qui glisse sur cette eau changeante a tort** de regretter ou de mépriser les spectacles qu'il quitte, et doit s'attendre à voir disparaître en quelques heures ceux qui passent en ce moment sous ses yeux».

-Transcrivez en API le passage en gras puis décomposez- le en syllabes.

-Donnez la structure syllabique de la 6^{ème} syllabe (précisez les constituants)

-Dégagez deux syllabes de deux types différents (en précisant le type).

¹⁷ Iguane : n.m saurien de l'Amérique tropicale , à chair comestible, recouvert d'écailles colorés.

-Relevez (dans la phrase) un enchaînement vocalique, un enchaînement consonantique et une élision en expliquant chaque phénomène.

-Il y'a, dans cette phrase, deux liaisons obligatoires. Dégagez- les et dites de quoi il s'agit

Exercice 35

Transcrivez en API les phrases suivantes, à quel problème phonétique se heurte-t-on ?

« Les heures passent vite avec les hippopotames disent les Hollandais »

Exercice 36

Dans la phrase : « ils se sont retrouvés après vingt ans » pourquoi ne fait-on pas habituellement la liaison après *retrouvés* ?

Exercice 37

Lisez le texte suivant puis répondez aux questions

La dyslexie est un handicap qui se caractérise par une difficulté durable d'apprentissage de la lecture et de son automatisation, chez des enfants. **L'enfant dyslexique éprouve des difficultés à lire et à écrire.** Il est obligé de réfléchir à chaque mot qu'il lit ou écrit, il confond les lettres, en oublie, en rajoute, il se perd facilement dans les lignes.

Relevez du texte :

1. Les enchaînements consonantiques
2. Les liaisons (en expliquant pour chaque cas)

Interdites - Obligatoires - Facultatifs

Transcrivez la phrase en gras en API

Exercice 38

Transcrivez phonétiquement le texte suivant et marquez les groupes rythmiques.

Marquez les accents démarcatifs.

Relevez un enchaînement en expliquant de quoi il s'agit.

« Je quitte la résidence de l'exil, léger, sans bagage. Je monte en taxi à l'arrêt du feu rouge, entre la croix verte de la pharmacie qui clignote et la lune quasi pleine,

pierre d'argent qui s'enchâsse harmonieusement dans le carré vide de la grille qui soutient au faîte de l'immeuble, les immenses lettres de la réclame qu'illumine un néon blanc et immobile » (D. Chraïbi

Exercice 39

Transcrivez phonétiquement le texte suivant puis répondez aux questions:

« La pluie tombait maintenant doucement et régulièrement. Elle brillait dans la faible lumière de la lampe et, tout autour, elle peuplait d'un bruit léger l'obscurité totale. De temps en temps, la carriole longeait des buissons épineux, des arbres courts, faiblement éclairés pendant quelques secondes » (A. Camus

- Marquez les groupes rythmiques et les accents démarcatifs.
- Expliquez les cas de chute et/ou de maintien du e caduc
- Marquez les enchaînements vocaliques, consonantiques et les liaisons obligatoires, expliquez chaque phénomène
- Qu'appelle-t-on consonnes géminées ? Relevez et expliquez tous les cas de gémination du texte.

Exercice 40

Transcrivez en API les phrases suivantes, puis soulignez d'un trait les liaisons et de deux traits les enchaînements. Expliquez chaque cas de liaison.

- C'est le même esprit et le même cœur qui a pensé, prié et agi.
- L'esprit humain coule avec les événements comme un fleuve.
- Je suis allé chez elle, mais elle était en vacances depuis une semaine.

COURS 4 – LES SONS EN CONTACT

PRESENTATION

Dans la parole, les phones ne sont pas articulés séparément. Chaque phone s'enchaîne avec celui qui le précède et avec celui qui le suit. C'est ce qu'on appelle le phénomène de *coarticulation*. Ainsi, on constate qu'un [k] suivi d'un [i], qui est une voyelle antérieure, est articulée plus en avant qu'un [k] suivi d'un [u] qui est une voyelle très postérieure.

La coarticulation diffère surtout selon le débit de la parole. Si on parle lentement, pour une lecture ou une dictée à un enfant, par exemple, on fait un effort pour articuler très clairement. Mais si on parle spontanément, familièrement et vite, il se produit beaucoup d'accidents de prononciation. Les uns sont d'ordre mécanique et sont conditionnés par le principe du *moindre effort*. Les autres sont d'ordre *psychologique*.

Ceci montre clairement que l'articulation ne se produit pas segment par segment mais comporte une grande part d'anticipation. La coarticulation rend la parole extraordinairement efficace puisqu'elle permet aux humains de produire entre 10 et 20 sons par secondes dans les situations de conversation quotidienne.

Les changements que subissent les sons en contact répondent à un certain nombre de règles phonétiques générales. Les sons successifs peuvent soit tendre à se rapprocher, en limitant l'effort articulatoire, c'est **l'assimilation**, soit au contraire se singulariser l'un par rapport à l'autre, c'est la **dissimilation**. Dans d'autres circonstances, il peut se produire une permutation des sons successifs qu'on qualifie d'interversion ou de métathèse. Ces phénomènes peuvent se rencontrer dans les limites de l'unité significative, comme ils peuvent intervenir au contact de deux unités distinctes.

ASSIMILATION ET DISSIMILATION

I- L'ASSIMILATION

La coarticulation permet de rendre compte de plusieurs phénomènes tels que l'assimilation. La tendance au moindre effort fait que deux sons en contact, de type articulatoire très différent, tendront à se rapprocher, à s'assimiler le plus possible, sans toutefois porter atteinte à la compréhension.

Quand deux consonnes se trouvent en contact, l'une d'elles communique à l'autre un de ses traits articulatoires, totalement ou partiellement. La plus faible est pour ainsi

dire victime de la plus forte. Le phénomène de l'assimilation phonétique est *une contrainte physiologique*, celle de la lenteur des organes de la parole, elle touche surtout les consonnes mais peut également affecter les voyelles.

I.1. L'ASSIMILATION CONSONANTIQUE

I.1.1. Définitions

- **Def 1** : En phonétique, l'assimilation est un type très fréquent de *modification phonétique* subie par un son en contact d'un son voisin (contexte), qui tend à réduire les différences entre les deux. Elle consiste en l'acquisition, par un son, d'une ou plusieurs caractéristiques propre à un son voisin.
- **Def 2** : Au sens large, on entend par assimilation les différentes sortes de changements dont un son est susceptible d'être affecté quand il subit l'influence d'un son voisin : deux sons contigus tendent à acquérir un ou plusieurs caractères communs. Au sens précis, il s'agit de *son en contact immédiat*.¹⁸

I.1.2. La détermination de l'assimilation

L'assimilation est régie par des rapports de force entre les sons déstabilisant la synchronisation des mouvements articulatoires. . Une consonne peut être forte par sa nature ou par sa position dans la syllabe.

I.1.2.1. La nature : lorsque les deux consonnes en contact sont dans la **même syllabe** la loi suivante de la plus forte par nature s'applique très bien :

- ❖ Les occlusives¹⁹ [p-b-t-d-k-g-m-n-ŋ-ŋ] sont plus fortes que les constrictives [f-v-s-z-ʃ-l-R]
- ❖ Les sourdes²⁰ [p-t-k-f-s-ʃ] sont plus fortes que les sonores [b-d-g-v-z-ʒ-l-r] et que les nasales [,-n-ŋ-ŋ]

¹⁸ On peut avoir une assimilation de consonnes non contigus, un ou plusieurs sons séparent alors les sons concernés. C'est une formule peu fréquente concernant les consonnes, on parle alors de **dilatation**. C'est ce phénomène qui nous fait commettre des chevauchements tels que « chasseur » [ʃaʃœR] pour [ʃasœR].

¹⁹ Le mécanisme articulatoire des constrictives est comparable à celui des occlusives en ce qu'il présente les trois phases : catastase, tenue et métastase. La distinction réside au niveau de la tenue (la tension musculaire et la poussée intrabuccale de l'air) qui se prolonge dans le cas des occlusives et se dégage avec une force supérieure à celle d'une constrictive qui sort de manière continue par l'étroit passage que lui livrent les organes phonateurs au point d'articulation.

²⁰ De même, la différence entre sourde et sonore prend place dans la phase de tenue qui, dans le cas des sonores, s'accompagne de vibrations des cordes vocales. Alors que pendant la tenue des sourdes, les cordes vocales ferment hermétiquement la glotte.

- Exemple 1 : dans le mot *cheval* la chute du [ə] met en contact les deux consonnes [ʃ] et [v] qui se retrouvent dans la même syllabe. La sourde [ʃ] plus forte par nature impose son trait de non voisement à la sonore [v] qui devient [f]. on entendra donc prononcer : [ʃfal]
- Exemple 2 : Dans l'expression : « *Je parie* », la chute du [ə] met en contact les deux consonnes : [ʒ] et [p]. Se trouvant dans la même syllabe, l'occlusive, sourde [p] plus forte par nature, assimile la constrictive et lui impose son trait de non voisement. On prononce : [ʃpari]

I.1.2.2. La position : lorsque les deux consonnes en contact sont dans deux syllabes différentes, la plus faible est celle qui se trouve en fin de syllabe, elle est dite *implosive* et la plus forte, dite *explosive*, est celle qui débute la syllabe suivante. (l'explosive a toujours plus d'énergie que l'implosive).

- ❖ Exemple : dans le mot « absent », les deux consonnes en contact sont dans deux syllabes différentes, le [b] est en fin de syllabe, il va donc être assimilé par le [s] qui est en début de syllabe et qui va lui imposer son trait de non voisement et le transformé en [p], ce qui donne la prononciation suivante : [ap-sã]

I.1.3. Types d'assimilation consonantique

Il existe plusieurs catégorisations possibles, selon les critères pris en compte.

I.1.3.1. En fonction du mode d'articulation

La première typologie est en rapport avec le changement du mode d'articulation qui affecte la consonne assimilée. On distingue :

- ❖ **L'assimilation de voisement** (ou de sonorité) : c'est lorsqu'une consonne voisée assimile une consonne non voisée. Exemple dans le mot « anecdote », le [d] en initiale de syllabe est le plus fort, il impose alors son trait de sonorité à la sourde [k] qui est faible car elle se trouve en fin de syllabe. Le [k] s'est sonorisé en [g], on entend alors : [anɛg-dɔt].
- ❖ **L'assimilation de dévoisement** (ou de non sonorité) : lorsqu'une consonne non voisée assimile une consonne voisée et lui impose son trait de non voisement.

On dit alors que la consonne sourde **assourdit** la sonore. L'exemple de «absent».

- ❖ **L'assimilation de nasalisation** (ou de nasalité) : Il s'agit de transmettre le trait de nasalité d'une consonne nasale à une consonne orale. Exemple dans « maintenant » prononcé [mɛ̃nɑ̃] : la chute du [ə] a mis en contact deux consonnes, l'implosive [t] qui est une sourde assimilée en sonore [d] sous l'influence de l'explosive [n] qui est sonore (nous avons là une première assimilation de voisement). Puis l'assimilation continuant le [d] s'est nasalisé en [n] puisqu'il se retrouve entouré d'une voyelle nasale qui le précède et d'une consonne nasale qui le suit. Finalement les deux [n] se sont réduits en un seul (C'est un bel exemple d'économie linguistique : on a gardé le même point d'articulation apico-alvéolaire, mais on a réduit l'écart des traits distinctifs en sonorisant puis e, nasalisant le [t] et enfin en réduisant une consonne double (gémignée) à une seule consonne).

Remarques

Pour les termes en *-isme* de façon générale, deux prononciations sont attestées, par exemple «africanisme» peut être réalisé [afrikanism] ou [afrikanizm]. L'une et l'autre attestent un phénomène d'assimilation. Dans le premier cas, la présence de la consonne sourde [s] entraîne l'assourdissement de la consonne suivante [m]. Dans le second cas, le [s] est sonorisé sous l'influence de la consonne [m].

Il y a quelques séquences de consonnes qui ne suivent pas ses règles EX : subsister - svelte

I.1.3.2. En fonction de la position des consonnes

La seconde catégorisation concerne la position de la consonne assimilée par rapport à la consonne assimilante. On distingue :

- ❖ **L'assimilation régressive** (ou anticipatrice) : désigne la modification d'un son sous l'influence de celui qui le suit, ex : médecin [mɛtsɛ̃], le [d] s'est transformé en [t] sous l'influence du son qui suit : [s].
- ❖ **L'assimilation progressive** (ou retardée) désigne la modification d'un son par celui qui le précède (cas rare en français). Exemple de « cheval » [ʃfal]
- ❖ **L'assimilation rétro-progressive** peut survenir dans le cas de la succession de trois consonnes, celle du milieu modifie celle qui la précède et celle qui la suit

(ex : chartre) ou bien, celle du milieu est influencée par celle qui la précède et celle qui la suit, on parle dans ce cas d'une assimilation double. Exemple dans le mot « maintenant » expliqué plus haut

I.1.3.3. En fonction du degré d'assimilation

Enfin, selon le degré d'assimilation, on distingue :

- ❖ **L'assimilation totale** : dans ce cas, la consonne assimilée perd totalement son trait distinctif et épouse entièrement les traits du son contigu. Exemple de « absent »
- ❖ **L'assimilation partielle** : Dans un parler lent, il arrive que le second trait articulatoire en cause, ici l'intensité, se manifeste. Ainsi, on peut entendre [mɛdsɛ̃] avec un [d] dévoisé mais qui a gardé son intensité faible de consonne *douce*.

Mais, il existe aussi des cas de sonorité partielle qui sont dus à une contrainte physiologique, comme pour la consonne [R] qui est une sonore et qui perd de l'intensité de son trait de voisement en entrant en contact avec une consonne sourde. Exemple dans « cri ». Dans ce cas, pour noter le changement, on fait appel à un signe diacritique que l'on met au-dessous du son assimilé : [̣] pour un voisement et [̤] pour un dévoisement partiel.

I.2. L'ASSIMILATION VOCALIQUE

Il convient de mentionner que l'assimilation, plus rarement, peut toucher des sons à distance (non contigus) et pas seulement des sons contigus. On parle alors d'harmonisation vocalique ou de métaphonie ou encore de dilatation vocalique.

I.2.1. Définition :

« Il s'agit d'un phénomène d'assimilation à distance : le timbre de la **voyelle tonique** influence le timbre de la **voyelle atone** qui la précède dans le mot » J.M.PIERRET

L'harmonisation vocalique est la modification du timbre d'une voyelle en fonction de celui de la voyelle qui la suit (généralement), non pas immédiatement mais à distance.

En français, ce phénomène n'est pas une loi, mais une tendance facultative, **elle est régressive** et fréquente. Donc, les voyelles subissent également des phénomènes de coarticulation, le timbre d'une voyelle est modifié par le timbre de la voyelle de la syllabe suivante au point que celle-ci en adopte certains traits. Ce phénomène se produit dans certains contextes phonétiques. La voyelle qui est modifiée apparaît en syllabe ouverte non accentuée, alors que celle qui occasionne le changement est en syllabe accentuée. Par exemple :

- Le [ɛ] du mot « maire » [mɛr] se ferme dans « mairie » [meri] sous l'influence de la voyelle fermée[i].
- Le même phénomène est observable avec le [ɛ] de « il aime » [ilɛm] qui devient [ilaeme] dans « il a aimé », « aimons » [ɛmɔ̃] et « aimez » [eme]
- Le [ɛ] du mot [tɛ :t] « tête » devient [e] dans [tety] « têtû »
- Le [œ] de « peur » [pœR] devient [ø] dans « peureux » [pØRØ]

Ces modifications

- concernent les voyelles moyennes à double timbre : [e – ɛ – o – ɔ – ø – œ] en syllabe ouverte non finale du mot.
- Affectent seulement le degré d'aperture.

Remarque :

- Notez bien que l'harmonisation vocalique ne se fait pas en syllabe fermée. On dit : « ébéniste » [e-be-nist], mais : « termite » [tɛR-mit]
- L'harmonisation vocalique se produit essentiellement avec la voyelle /E/ ouvert, qui devient /E/ fermée sous l'influence d'une des trois voyelles fermées [i-e-y]

II. LA DISSIMILATION

En phonétique, la dissimilation est une modification phonétique par laquelle il se crée une différence entre phones identiques dans un même mot ou la différence est accentuée entre phones dont les traits sont proches. Les phones en cause peuvent être contigus ou non

A la différence de l'assimilation qui tend à accentuer la différence entre les sons, dans la dissimilation, le son affecté devient moins semblable au son qui le conditionne. Lorsque les sons sont en contact immédiat, on parle plutôt de différenciation. Ce phénomène affecte davantage les voyelles que les consonnes.

Exemples :

- dehors [deɔ̃ʀ] (*dé-or*) plutôt que [dœʀ] (*de-or*) : le [ə] (*e*) s'est fermé et antériorisé et est devenu [e] (*é*) pour mieux se distinguer du [ɔ] (*o*) qui suit.
- agréable [agriabl] (*a-gri-able*) plutôt que [agreabl] (*a-gré-able*) : le [e] (*é*) s'est fermé et est devenu [i] (*i*) pour mieux se distinguer du [a] (*a*) qui suit.

Exercice 41

Dans les couples de consonnes suivantes, quelle est la plus forte par nature. Expliquez. (Utilisez le signe >)

[s]-[z], [k]-[b], [p]-[f], [m]-[g], [ʀ]-[d], [g]-[l]

Exercice 42

Expliquez le mécanisme d'assimilations possibles dans les expressions suivantes:

Tout d'suite – sac de pois – j'crois

Exercice 43

En appliquant la règle d'harmonisation (assimilation) vocalique, transcrivez phonétiquement : il m'aime/ il m'a aimé – Elle le sait / le sais-tu ?

Expliquez ce phénomène.

Exercice 44

Lorsqu'on entend une prononciation comme [manmwazɛl] pour « Mademoiselle », que s'est-il passé ?

COURS 5 : LES VARIANTES

Un phonème ne s'articule pas toujours de la même façon, et tout le monde ne parle pas de la même manière, la production d'une même unité phonique peut varier selon plusieurs facteurs qui peuvent être d'ordre linguistique tel que l'entourage phonique du mot ou non-linguistique, comme l'origine géographique, l'âge, le sexe ou le niveau d'instruction : On parle alors de **variation conditionnée** ou de **variation libre**. L'ensemble de ces variantes constitue le champ de dispersion du phonème. Ces variantes peuvent être classées et hiérarchisées selon les fonctions qu'elles assument dans le système.

On peut dire alors que les différentes variantes phonétiques d'un même phonème sont les différentes réalisations possibles de ce phonème²¹. On distingue :

I. Les variantes libres (dites aussi facultatives, individuelles ou allophones)

La nature des phones ne dépend pas de notre volonté. Un [K] par exemple est plus court qu'un [l] est certaines voyelles sont longues par nature, d'autres allongées ou raccourcies par les consonnes qui les suivent. Cependant, la langue peut varier aussi selon les individus, les régions, les circonstances de la communication. Il s'agit alors de variantes libres, parce que non liées à un contexte linguistique, non déterminées par un entourage phonique.

Exemple : En français les phones [r] vibrante apicale et [R] vibrante uvulaire (vélaire) correspondent à des variantes libres (allophones) du phonème /R/. La plupart des gens prononce « route [RUT] avec un [R] standard, alors que d'autres (par exemple certains locuteurs régionaux de Bourgogne, ou des arabophones) usent du [r] roulé qu'on pourrait noter [rrr]. Mais il s'agit là d'une pure différence d'accent régional qui n'est pas reliée à une différence fonctionnelle. On dira dans ce cas que le français possède un seul phonème /R/ qui connaît deux variantes de prononciation. : l(allophone [R] standard et l'allophone [r] roulé ne sont pas conditionnées ou imposées par l'entourage phonique dans lequel ils apparaissent. La situation serait très différentes dans une langue comme l'espagnol où la prononciation du [R] court à un seul battement ou du [r] roulé, suffit à opérer des distinctions sémantique ex : « pero » (mais)// « perro » (chien).

I.1. Fonctionnement des variantes libres

Les variantes libres peuvent fonctionner de deux manières différentes :

I.1.1. En tant qu'indices : lorsqu'on entend quelqu'un parler, on peut généralement dire d'où il vient, s'il a un accent par rapport au nôtre ou par rapport à celui d'une autre

²¹ Rappelons que le phonème est la plus petite unité distinctive (c'est-à-dire permettant de distinguer les mots les uns des autres) que l'on puisse isoler par segmentation dans la chaîne parlée. C'est une **entité abstraite** qui peut correspondre à plusieurs sons. Il est susceptible d'être prononcé de façons différentes selon les locuteurs ou selon la position dans le mot.

Rq : on n'articule pas un phonème puisque c'est une représentation mentale. Ce qu'on prononce c'est un phone, qui est la réalisation concrète d'un phonème. Donc plusieurs phones peuvent correspondre à un seul phonème ex : /R/= [R] [r] et [ʁ].

personne. On est capable aussi ; même sans voir qui parle, reconnaître s'il s'agit d'une femme ou d'un homme, d'un adulte ou d'un enfant. On peut même détecter son état de santé ou son humeur (en colère, triste, joyeux). Notre façon de parler comporte ainsi des indices phoniques, comparables aux symptômes qui permettent aux médecins de dirent ç quel type de maladie ils ont affaire.

I.1.2. En tant que signaux : Lorsqu'on repère immédiatement si notre interlocuteur veut nous faire passer un message exceptionnel, comme l'insistance, le doute, la moquerie, l'ironie, la surprise, le charme, etc. il s'agit alors d'un signal.

Remarques:

Dans le cas des indices, on a des marques involontaires. On n'en n'est pas conscient, la plupart du temps. Par contre dans le cas du signal, si on peut être inconscient d'un ton ironique, le fait de prendre ce ton est volontaire, comme n'importe quel signal.:

Ce type de variantes est volontaire même si elles ne sont pas toujours conscientes.

II- Les variantes contextuelles ou combinatoires :

Au contraire des variantes libres, la réalisation d'un phonème sous la forme de l'une ou de l'autre de ces variantes peut être conditionné par le contexte linguistique.

Différents types de contextes peuvent entrer en ligne de compte : position du phonème par rapport à l'accent, aux limites du mot, type de phonème avoisinant, etc.

EX 1: en français si on écoute attentivement le [k] de « car » et celui de « qui », on peut entendre une légère différence due à un « lieu d'articulation » légèrement décalé : [k] vélaire et [k] palatalisé.

En effet, le /k/ du français est généralement vélaire, mais dans le contexte précédant un [i](voyant), son lieu d'articulation se déplace vers l'avant et il devient palatal.

[k] est une occlusive, dorso-vélaire, sourde, orale.

EX2 : Le [R] de « cri » est prononcé avec un assourdissement car il est précédé d'une consonne sourde (revoir le cours de l'assimilation)

Exercice 45:

Que représente le [R̥] par rapport au /R/ ?

Exercice46

Le phonème /T/ peut se réaliser en français sous deux formes : [t] et [tʰ]. Etudier la distribution de ces deux variantes (dans quel contexte apparaît chacune d'elles) dans le contexte suivant :

Temps-potier-rater- petit- toupie-tituber-porte-trou-pitié-tu viens- château.

INTONATION ET MELODIE**GENERALITES ET RAPPELS**

La prosodie étudie les traits phoniques suprasegmentaux, c'est-à-dire, ceux dont les limites ne correspondent pas aux phonèmes, que ces traits affectent des unités plus petites que le phonème ou qu'ils affectent des unités plus grandes comme la syllabe, différentes parties du mot ou de la phrase.

Dans certaines langues, une syllabe peut être mise en relief par **un ton** ou par **un accent** et certaines unités se distinguent par ce seul moyen. On peut avoir également recours à la notion **de durée** pour distinguer deux messages. Enfin, il est possible d'opposer des énoncés au moyen de l'intonation. Exemple dans l'énoncé : « Tu viens avec moi »,

prononcée avec une montée mélodique de la voix sur le dernier mot, on n'aurait plus affaire à une affirmation mais à une interrogation.

LA PROSODIE

Définition 1

Selon J-M Pierret, « la prosodie étudie les traits phoniques suprasegmentaux » dont les limites ne correspondent pas aux phonèmes.

Définition 2

« La prosodie est un domaine de la phonétique qui a pour objet d'étude les propriétés phoniques à l'aide desquelles les locuteurs découpent le message oral. »

Définition 3

« La prosodie est l'étude des phénomènes de l'accentuation et de l'intonation (variation de hauteur, de durée et d'intensité) permettant de véhiculer de l'information liée au sens. »

La substance phonique des phénomènes prosodiques fait appel à :

- ❖ La hauteur : Si le nombre des vibrations à la seconde est élevé, le son est dit **aigu**. Dans le cas contraire, le son est dit **grave**.
- ❖ L'intensité : les sons peuvent être forts ou faibles. La mesure de leur force s'appelle *intensité*. Plus la vibration des cordes vocales, sous la poussée de l'air qui sort des poumons sont amples, plus le son est intense. Il s'agit d'un renforcement du son résultant de la pression de l'air interne. L'intensité est phénomène prosodique qui peut affecter la production des consonnes, des voyelles, aussi bien que de la syllabe dans son ensemble. Lorsqu'il frappe la syllabe, il est connu sous l'étiquette « d'accent d'intensité ». La syllabe accentuée est prononcée avec plus de force.
 - ❖ Le timbre : c'est la propriété qui permet de distinguer l'origine des sons de même hauteur et de même intensité.
 - ❖ La durée c'est la perception que l'on a du temps d'émission d'un son.

D'après Martinet, « les phénomènes prosodiques sont nécessairement liés à l'activité phonique, mais leur étude peut être considéré comme secondaire du point de vue linguistique.

Etudier le système prosodique d'une langue signifie que l'on examine son système accentuel ou rythmique et son système mélodique ou intonatif.

I- L'INTONATION

Il s'agit d'un phénomène essentiellement phonétique, n'ayant pas de valeur distinctive, quoique parfois significatif.

I.1. Définition

On appelle intonation les variations de la hauteur du ton laryngien qui ne porte pas sur un phonème ou sur une syllabe, mais sur une suite plus longue, et qui forme la courbe mélodique d'un énoncé.

Dans les énoncés normaux, on peut distinguer quatre niveaux :

1°le niveau bas - 2°le niveau moyen - 3°le niveau haut – 4° très haut (ou aigu).

Le niveau 2 est la hauteur moyenne d'attaque de la voix lorsqu'on prononce une phrase énonciative ou un « euh » d'hésitation. C'est aussi le niveau où on se fatigue le moins. En français, l'intonation de la phrase énonciative est d'abord croissante, puis descendante. EX : « il est venu hier. »

I.2. La mélodie et l'intonation

Les changements de fréquence des vibrations des cordes vocales sont responsables de la perception des variations de hauteur, dont le déroulement crée la mélodie de la parole. On définit alors l'intonation comme « la structuration mélodique des énoncés » (P.R. Léon, 2009 :175) (elle correspond à la variation de la hauteur de la voix au cours de l'énonciation). La ligne musicale du discours constitue la mélodie.

L'intonation fait partie de la prosodie dans laquelle on inclut tous les facteurs du rythme.

I.3. Le signe intonatif

On distingue :

I.3.1. Signe motivé

La plupart des auteurs s'accordent pour voir dans l'intonation un signe motivé, c'est-à-dire un signe qui reflète directement un mouvement spontané, naturel. Il se manifeste

dans les émotions primaires fortes (ex : douleurs, joie, colère, etc.). La tension physiologique forte accroît la fréquence de vibration des cordes vocales dans un cri de douleur (la mélodie s'élève). Le relâchement décroît cette tension dans un moment de depression (la mélodie s'abaisse et reste plate) .

I.3.2. Signe conventionnel

Chaque langue a formalisé des patrons intonatifs (dits aussi intonèmes) caractéristiques d'attitudes. Ainsi, la marque montante de continuité peut être envisagée comme une question à laquelle répond la marque descendante de finalité(suggéré par Grammont et Fouché)

I.4. Fonction linguistique de l'intonation

I.4.1. Rôle linguistique général

Les fonctionnalistes comme André Martinet assignent au phonème une fonction primaire distinctive et à l'intonation une fonction secondaire essentiellement significative. On considèrerait que d'une manière générale la prosodie ne faisait qu'ajouter du sens au message linguistique (on peut citer l'exemple du bulletin météorologique). Cependant, le rôle linguistique de l'intonation est primordial. Elle joue de multiples rôles que l'on peut diviser en deux groupes :

- ❖ **d'indice**, donc signe involontaire qui peut renseigner sur l'état émotionnel ; de l'humeur ou de l'origine du locuteur.
- ❖ **De signal**, signe volontaire pour indiquer une attitude telle que l'injonction, la question, etc.

I.4.2. Rôle distinctif au niveau de la phrase

En français, comme dans beaucoup de langues, le rôle phonologique de la mélodie est évident dans l'opposition de types phrastiques non marqués grammaticalement.

EX : Ils s'en vont ? mélodie montante 
 Ils s'en vont ! mélodie descendante 
 Ils s'en vont. Mélodie montante puis descendante 

Tous ces patrons intonatifs ont de nombreuses variantes. Ainsi la mélodie assertive appelée aussi déclarative, peut très bien être tout à fait plate. Dans un énoncé bref comme « oui », elle peut n'avoir que la réalisation finale descendante.

I.4.3. Rôle démarcatif

La mélodie a un rôle redondant, de pair avec l'accentuation, pour assurer la démarcation. La mélodie permet en outre de lever certaines ambiguïtés. EX : La fonction adverbiale de « bien » dans le premier exemple est marquée par une mélodie plane (plate) enchaînant les deux syntagmes.

« c'est bien ———> ce que vous dites ». (c'est exactement ça)

Alors que la fonction adjectivale de « bien » est marquée dans le second exemple par une montée ou une descente mélodique :

« C'est bien ↗ ce que vous dites. » ou « C'est bien ↘ ce que vous dites. »

I.4.4. Rôle de structuration et de hiérarchisation

L'intonation joue d'abord un rôle de cohésion par la courbe d'enveloppe mélodique des intonèmes de base, réductibles à deux grands types :

- ❖ A contour montant
- ❖ A contour descendant

Sémantiquement, à l'état isolé, le premier type indique la continuité et le deuxième type indique la finalité. Mais si l'on considère les mouvements mélodiques en contexte, on découvre une structuration de l'ensemble des énoncés par opposition de pente des contours mélodiques.

- Il y a des contours internes marquant la dépendance, du type :

« La maison dont vous parlez... »

« ...la maison / dont vous parlez »

- Et des contours de structuration phrastique, comme pour les modalités suivantes dont l'intonation est tributaire de l'ordre thème/propos :

- ✓ Si le propos (fait nouveau) précède le thème, on peut avoir :

❖ Déclaration. Ex : « Il est arrivé votre ami »

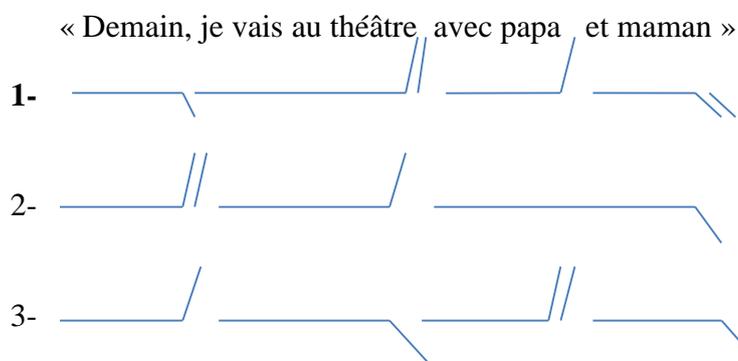
❖ Interrogative. Ex : « Il est arrivé/ votre ami ? »

✓ Si le thème précède le propos, on peut avoir :

❖ Déclaration. EX : votre ami, / il est arrivé.

❖ Interrogative. EX : « Votre ami, il est arrivé?/ »

La hiérarchisation des syntagmes d'un même énoncé, peut s'opérer par plusieurs combinaisons de pente et d'accentuation. EX :



Le déplacement de l'accent mélodique change la focalisation du sens. Dans le premier cas, on attire l'attention sur le « théâtre », dans le second sur « demain » et dans le troisième sur « papa ».

I.5. Description phonétique de l'intonation. Les courbes et les niveaux

Dans la description de l'intonation, le paramètre mélodique est le plus important. On l'analyse selon deux aspects : la forme des courbes mélodiques et les niveaux de hauteur où elles se situent.

On représente l'intonation du français selon quatre niveaux :

- Le repère du usuel fondamental : niveau 2. On l'a pris en français comme niveau de référence du fond usuel, niveau moyen ordinaire de la voix auquel se réfère notre oreille. Il correspond au « euh » d'hésitation et grosso modo à la hauteur moyenne des syllabes inaccentuées. C'est par rapport à ce niveau, qui varie selon le sexe,

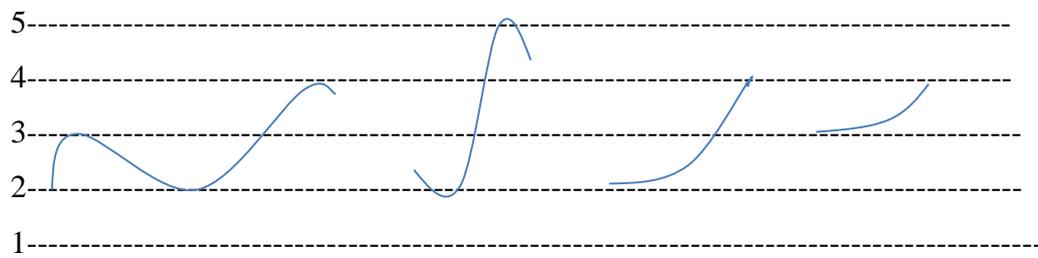
l'âge et l'individu que nous situons les courbes mélodiques pour les repères sémantiques.

- Continuité mineure : 2-3
- Continuité majeure : 2-4
- Question totale : 2-4
- Exclamation : passage de la courbe par le niveau 5

Certains phonéticiens ont ajouté un niveau pour rendre compte des phénomènes expressifs.

Patrons intonatifs de base

Les patrons de base peuvent avoir des variantes, émotives, sociales ou autres. Delattre a marqué une continuité mineure par rapport à l'insistance dite continuité majeure.



- a- Continuité mineure et majeure. EX : je pense qu'il faut partir
- b- Question exclamative. EX : Il est là ?!
- c- Question mineure et majeure. EX : Il est là ? Et maman ?

Exercices 47

Quelles sont les possibilités de réalisation des pentes intonatives des énoncés suivants.

- Demain, c'est vous qui partez ?
- Demain, c'est vous qui partez.
- C'est vous qui partez demain ?
- C'est vous qui partez demain.
- Qui part demain ? vous ?

Exercice 48

Quelles sont les réalisations prosodiques possibles de l'énoncé suivant proposé par Delattre : [lasœRdeʒaklavalevu]

Exercice 49

Dessinez sur une portée à cinq niveaux les énoncés suivants ou notez les niveaux, comme dans « ₂ Ce soir ³ » « ² je sortirai ₁ »

- C'est formidable ! ce que vous dites.
- Vous sortez quand ? Et vous revenez le... ?
- Vous prenez du thé ou du café ?
- Un sucre ? Vous en prenez trois !

Exercice 50

De quelles fonctions relèvent les intonations : dialectales, émotives, sociolectales, eu doute, de l'ironie ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

Abry, D & Veldeman-Abry, J. (2007). *La phonétique : audition, prononciation, correction. Paris :CLE international*

Chiss, J. L., Filliolet, J., & Maingueneau, D. (2001). *Introduction à la linguistique française*. Hachette

Garric, N. (2001). *Introduction à la linguistique*. Paris : Hachette

Landeracy, A., & Renard, R. R. (1977). *Eléments de phonétique*.

Bruxelles : Didier (Centre de phonétique appliquée. Mons)

Léon, M. & Léon, P. R. (1997). *La prononciation du français*. Nathan.

Léon, P. (2011). *Phonétisme et prononciations du français*. Armand Colin.

Meunier, C. (2015). *Petit guide de la phonétique corrective du FLE*.

Marseille : Ed du FLE

Monneret, P. (1999). *Exercices de linguistique*. Paris : PUF

Munot, P., & Nève, F. X. (2002). Une introduction à la phonétique.

Liège: Céfal.

Pagniez-Delbart, T. (1993). À l'écoute des sons. Les voyelles. Paris : CLE international

Riegel, M., Pellat, J. C., & Rioul, R. (2004). Grammaire méthodique du français. PUF

Siouffi, G., & Van Raemdonck, D. (1999). 100 fiches pour comprendre la linguistique.

Thomas, J. M., Cloarec-Heiss, F., & Bouquiaux, L. (1976). *Initiation à la phonétique*. Presses Univ. de France.

ARTICLES

Clarenc, J. (2006). « Les différents principes de correction des voyelles et des consonnes ». Parcours FLE

Clarenc, J. (2006-2007). « Les caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons. Analyse des structures phoniques (niveau segmental). Parcours FLE

Dufeu, B. (2008). « L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère » En ligne sur, [<http://Franc-parler.org>] : un site de l'organisation internationale de la Francophonie >

Rey, L. « Bien prononcer pour bien apprendre ; Méthodes de correction phonétique des voyelles du français pour les étudiants thaïlandais »

SITOGRAFIE

Revue de phonétique (1911-1929) Tome I à VI (Gallica)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Revue de phon%C3%A9tique](http://fr.wikipedia.org/wiki/Revue_de_phon%C3%A9tique)

Méthodes, enseignement, apprentissage prononciation, Phonétique ; FLE.

<http://fleney.unileon.es/phon/phoncours3.html>

Accent tonique. IN, http://fr.wikipedia.org/wiki/Accent_tonique

Phonétique etprononciation du français. <http://research.jyu.fi/phonfr/104.html>

GLOSSAIRE

Aperture : distance entre les organes articulatoires au point d'articulation.

Assimilation : Il s'agit de sons en contact (au sens restreint). Il s'agit des différents changements dont un son est susceptible d'être affecté quand il subit l'influence d'un son voisin (au sens large).

Consonne : son produit par l'obstruction totale ou partielle au passage de l'air. Ce son peut être accompagné de vibrations des cordes vocales.

Constrictive : articulation réalisée avec un rétrécissement en un point du canal buccal.

Hiatus : Rencontre immédiate de deux voyelles prononcées à l'intérieur d'un mot ou entre deux mots.

Labialisée : ce terme désigne une articulation réalisée avec un arrondissement des lèvres.

Nasale : se dit d'une voyelle ou d'une consonne pour lesquelles le voile du palais est abaissé. L'air sort par la bouche et par le nez.

Occlusive: articulation réalisée avec une fermeture totale momentanée en un point du canal buccal.

Orale : se dit d'une voyelle ou d'une consonne pour lesquelles le voile du palais est relevé. L'air sort seulement par la bouche

Phonation : suite de mouvements rythmés d'accolements et d'ouvertures qui produit des ondes sonores en mettant l'air en mouvement.

Point d'articulation : lieu où la distance entre les organes articulatoires est la plus réduite.

Sonore : se dit d'une articulation accompagnée de vibrations périodiques des cordes vocales.

Sourde : c'est une articulation réalisée sans accompagnement de vibrations périodiques des cordes vocales (cordes vocales passives).

Syllabe : la syllabe est constituée d'un noyau vocalique et éventuellement, d'un ou plusieurs éléments consonantiques. Les syllabes peuvent être ouvertes (quand elles sont terminées par une voyelle) ou fermées (quand elles sont terminées par une consonne)..

Voyelle : son du langage humain, caractérisé par un passage libre de l'air et par une vibration des cordes vocales

ANNEXES : CORRIGES DES EXERCICES PROPOSES

EXERCICE 1

Mode d'articulation

Sonore – arrondi – non
voisé-Nasal-Occlusive-
latéral -fermé

Lieu d'articulation

Bilabiale -dorso vélaire
-Postérieur-
Apico dental

EXERCICE 2 :

- les traits articulatoires des sons suivants :
- [a] ouverte, orale, antérieure, non arrondie
- [b] occlusive, orale, sonore, bilabiale
- [m] occlusive, nasale, sonore, bilabiale
- [ʏ] semi-consonne, antérieure, arrondie, orale,
- [ɔ] mi ouverte, postérieure, orale, arrondie
- [ʝ] constrictive, sourde, dorso palatale
- [œ] mi ouverte ; antérieure, nasale, arrondie
- [f] constrictive, sourde, labiodentale
- [y].fermée, orale, arrondie, antérieure

EXERCICE 3 :

D'après les traits articulatoires suivants, indiquez en API de quel son il s'agit :

- Occlusive, nasale, dorso-vélaire [ŋ]
- Constrictive, sonore, labio-dentale [v]
- Fermée, non arrondie, orale ; antérieure [i]
- Mi ouverte, postérieure, arrondie, nasale.[ɔ]

EXERCICE 4 : (Relation son-graphie)

[...] Les voyageurs montaient dans l'autobus. [...]Un jeune homme portait sur sa tête un

[ɛ]

[ɛ]

[ɛ]

chapeau [...]. Il avait un long cou. Il se plaignait auprès de son voisin [...] Dès qu'il

[ɛ] [ɛ] [ɛ] [ɛ] [ɛ]

apercevait une place libre, il [...]s'y asseyait.

[ɛ] [ɛ] [ɛ]

D'après R. Queneau, « Passé indéfini- Imparfait », extrait des Exercices de style. Gallimard

EXERCICE 5 : (Relation son-graphie) [ɛ]/[e]

Il a dû faire un prêt pour acheter ce pré.

[ɛ] [ɛ] [e] [e]

Sur la poignée de la porte, il s'est cassé le poignet.

[e] [ɛ] [e] [ɛ]

Elle salait un mets bien trop salé déjà.

[ɛ] [ɛ] [e] [e]

Il est bouche bée devant la beauté de cette baie.

[ɛ] [e] [e] [ɛ] [ɛ]

Prends mes livres mais ne les perds pas !

[e] [ɛ] [e] [ɛ]

EXERCICE 6 : (Relation son-graphie) [a] / [ɑ]

« Je viens de le dire. Vous êtes tous les mêmes. Tous. Tant que le soleil ne se partage pas en

[a] [a] [ɑ]

quatre, tant que le déluge ne submerge pas la cime des dattiers, tant que les morts demeurent

[a] [ɑ] [a] [a]

dans la mort, tant que les ânes ne volent pas, mais, sois tranquille, les ânes voleront, vous

[a] [ɑ] [ɑ] [ɑ]

refusez d'applaudir. Vous êtes tous les mêmes. Parle [...] Tu veux un miracle. Je consens. Ce sera le dernier. Mais il sera terrible. Écartez-vous. »

EXERCICE 7 : (Relation son-graphie) [o]/[ɔ]

(Le petit prince vient de faire la connaissance du renard qui lui fait découvrir le prix de l'amitié et de l'amour)

« Ma vie est monotone [...]. Mais si tu m'apprivoises, ma vie sera comme ensoleillée. Je

[o][o] [ɔ]

[ɔ] [o]

connaîtrai un bruit de pas qui sera différent de tous les autres. Les autres pas me font rentrer

[o]

[ɔ] [ɔ]

sous terre. Le tien m'appellera hors du terrier, [...]

[ɔ]

On ne connaît bien que les choses que l'on apprivoise, dit le renard. Les hommes n'ont plus le

[o]

[o]

[ɔ]

temps de rien connaître [...]. Va revoir les roses tu comprendras que la tienne est unique au monde »

[o]

[o]

A ; De Saint Exupéry, *Le Petit Prince*.

EXERCICE 8 : (Relation son-graphie) [ɸ]/[œ]

Il pleure dans mon cœur

[œ]

[œ]

Comme il pleut sur la ville,

[ɸ]

Quelle est cette longueur qui pénètre mon cœur ?

[œ]

[œ]

Verlaine, *Ariettes oubliées*

EXERCICE 9 : ((Relation son-graphie : les voyelles nasales) [ɑ̃-ɔ̃-ɛ̃-œ̃])

La pauvre fleur disait au papillon céleste :

[ɔ̃]

Ne fuis pas !

Vois comme nos destins sont différents. Je reste. Tu t'en vas !

[ɛ̃] [ɔ̃]

[ɑ̃]

Pourtant nous nous aimons, nous vivons sans les hommes

[ã] [ɔ̃] [ɔ̃] [ã]

Et loin d'eux,

[ɛ̃]

Et nous nous ressemblons, et l'on dit que nous sommes

[ã] [ɔ̃] [ɔ̃]

Fleurs tous deux !

EXERCICE 10 :

Numéroter, [ny-me-ro-te]

inimitable, [i-ni-mi-tabl]

secteur, [sɛk-tœR]

responsable, [Rɛs-pɔ̃-sabl]

portique, [pɔR-tik]

scepticisme, [sɛp-ti-sizm]

important, [ɛ̃-pɔR-tã]

expert, [ɛks-pɛR]

informer, [ɛ̃-fɔR-me]

adjoint, [ad-ʒwɛ̃]

obstacle, [ops-takl]

compter, [kɔ̃-te]

installer, [ɛ̃s-ta-le]

fonctionner, [fɔ̃k-sjo-ne]

applicable, [a-pli-kabl]

paillette, [pa-jɛt]

appareillage, [a-pa-rɛ-jaʒ]

bouilloire. [buj-waR]

EXERCICE 11

« Un vent violent a abimé un bâtiment en construction. »

[œ̃-vã-vjɔ-lã-a-a-bi-me-œ̃-bɑ-ti-mã-ã-kõs-tRyk-sjõ] 14 SO et 2 SF

Les syllabes relevées répondent aux structures suivantes :

V	CV	CVC	C SC V	CCVC
œ̃-a- ã	vã- lã- mã- bi- me- bɑ- ti	Kõs	Sjõ- vjɔ	tRyk

EXERCICE 12 :

« Je pense à ces compositions de carrés et de rectangles dont le prétexte est un clavecin ouvert, un peintre à l'œuvre devant son cheval. »

[ʒə-pã-sa-se-kõ-po-zi-sjõ-də-ka-Re-e-də-Rɛk-tãgl-dõ-lə-pRe-tɛks-tɛ-tœ̃-klav-sɛ̃-u-
vɛR-œ̃-pɛ̃tR- a-lœvr-də-vã-sõ-ʃə-va-lɛ] 27 SO et 8 SF

Nous retrouvons les structures suivantes : V-CV-C SC V-CVC-CVCC-CCV-CCVC

EXERCICE13 :

Le découpage syllabique des phrases suivantes change selon que le [ə]est maintenu ou non

Je vous offre un petit café. [ʒə-vu-zɔ-frœ̃-pə-ti-ka-fe] [ʒvu-zɔ-frœ̃-pti-ka-fe]

J'ai pensé déménager. [ʒe-pã-se-de-me-na-ʒe]

Il faut absolument l'appeler.[il-fo-tap-so-ly-mã-la-pə-le] .[il-fo-tap-so-ly-mã-la-ple]

Tu vas vite prendre une douche.[ty-va-vit-pRãdR-yn-duʃ]

Mardi, on part en vacances.[mar-di-õ-par-ã-va-kãs]

Ce soir téléphone-moi.[sə-swaR-te-le-fɔn-mwa]

Je n'ai pas réussi à le lui dire.[ʒə-ne-pɑ-Re-y-si-a-lə-lɥi-diR][ʒne-pɑ-Re-y-si-a-lə-lɥi-diR]

C'est strictement interdit. [sɛs-tRik-tə-mã-ɛ̃-tɛR-di]

EXERCICE 14 :

La syllabation n'est pas dépourvue de toute valeur fonctionnelle.

Il est ouvert/il est tout vert [il-ɛt-u-vɛR] [il-ɛ-tu-vɛR]

Les petits trous/Les petites roues [le-pə-ti-tRu] [le-pə-tit-Ru]

C'est elle qu'il aime/c'est elle qui l'aime [sɛ-tɛl-kil-ɛm] [sɛ-tɛl-ki-lɛm]

EXERCICE 15 :

Transcription en API et division syllabique

[swa-je-eg-zakt-skRy-py-lɸ-o-nɛt-pRo-fi-te-də-lo-ka-zjɔ̃-də-vu-zɛ̃s-tRɥiR-
e-də-fɔR-me-vo-tRə-ʒyʒ-mã]

Il existe deux types de syllabes

- les syllabes dites **ouvertes** (ou libres) qui se terminent par une voyelle prononcée, ex :
[swa]-[je]-[skRy]-[py]-[lɸ]-[o]-[pRo]-[fi]-[te]-[də]-[lo]-[ka]-[zjɔ̃]-[vu]-[me]-
[vo]-[tRə] -[mã]
- les **syllabes fermées** (ou entravées) qui se terminent par une consonne prononcée ou par une **semi-consonne**, ex : [eg]-[zakt]- [nɛt]-]-[zɛ̃s]-[tRɥiR]-[fɔR]- [ʒyʒ]

Les exemples de syllabes selon les structures demandées

- Voyelle (V), ex : [o]-[e]
- D'une consonne, une voyelle et d'une consonne (C+V+C), ex : [nɛt] -[zɛ̃s]- [ʒyʒ]
- D'une consonne, d'une semi-consonne et d'une voyelle (C+SC+V), ex : [swa]-[zjɔ̃]

Les constituants des syllabes des mots soulignés

Exacts

[e g - z a kt]

N C A N C

Honnête

[o - n ɛ t]

N A N C

EXERCICE 16 :

Transcription phonétique de la phrase

[la-plɥi-dã-la-kuR-u-ʒə-la-Rə-gaRd-tɔ̃-be-dɛ-sã-a-de-za-lyR-trɛ-di-vɛRs]

les constituants de la 2^{ème}, 5^{ème} et 7^{ème} syllabes

[plɥ i] - [k u R] - [ʒ ə]

A N A N C A N

la structure des deux dernières syllabes

[di]= CV - [vɛRs] = CVCC

EXERCICE 17 :

Transcription en API de la phrase suivante puis découpage en syllabes en indiquant le type de chaque syllabe

« L’huitre, de la grosseur d’un galet moyen, est d’une apparence plus rugueuse, d’une couleur moins unie, brillamment blanchâtre »

[lɥitR-də-la-gRo-sœR-dœ̃-ga-lɛ-mwa-jɛ̃-ɛ-dy-na-pa-Rãs-ply-Ry-gɔz-dyn-ku-

sf- so- so- so – sf -so- so-so-so-so-so-so-so- so- sf- so –so- sf – sf - so

lœR-mwɛ̃-zy-ni-bRi-ja-mã-blã-ʃatR]

sf - so – so-so-so-so – so-so -sf

EXERCICE 18 :

Transcrivez les phrases suivantes API. Délimitez les groupes rythmiques, mettez les accents démarcatifs et les accents d’insistance possibles.

« Moi, tu sais, le matin, je ne travaille pas bien. »

[ˈmwa/tyˈsɛ/ləmaˈtɛ̃/ʒənətRavajpaˈbjɛ̃//]

« Salut !ça va ? Dis-moi, tu as l’heure ? Demain, je travaille ! »

[saˈly/saˈva/diˈmwa/tyaˈlœR//dəˈmɛ̃/ʒətRaˈvaj//]

« La semaine prochaine, je vais à Rome. Je reviens la fin du mois. »

[lasəmɛnpRoˈʃɛn/ʒəvɛzaˈRɔm//ʒəRəˈvjɛ̃/lafɛ̃dyˈmwa//]

EXERCICE 19 :

Transcrivez le texte suivant dont on n’a pas noté la ponctuation. Délimitez les groupes rythmiques, mettez les accents démarcatifs et les accents d’insistance possibles

« Non je ne peux absolument pas accepter il n’y a pas un de vos arguments qui tienne vous êtes de mauvaise foi. »

[ˈnɔʃʒənəpɔ̃ˈabsolymãˈpa/akseˈpte/ilnijapaˈœdəvozaRgymãkiˈtjɛn//
vuzɛtdəˈmoˈvez/ˈfwa//]

EXERCICE 20

« Il n'est pas venu me voir depuis huit jours, il avait la grippe. »

[ilnɛpavənymənvwaR/dəpɔ̃ˈtiˈʒuR/ilavɛlaˈgRip//]]

« C'est un accident effrayant. »

[sɛtœnaksiˈdãˈˈɛfRɛˈjã//]

« Il ne faut pas confondre inverser et déverser. »

[ilnəfopakɔ̃ʃdR/ˈˈɛ̃vɛRˈse/eˈdevɛRˈse//]

EXERCICE 21

Proposez pour chacune des phrases suivantes données en API, deux sens possibles selon

le découpage en groupes rythmiques

« ceux qui savent, leur souffleront »
[søki savlœR suflœRɔ̃] → « ceux qui savent l'heure, souffleront »

[ʒãpɔ̃rtləsak] → « J'emporte le sac »./ « Jean, porte le sac »

EXERCICE 22

[RãdevɔtRelɛvatãtifofenomendəlanaˈtyR/bjɛˈto/vulœRãdekyrˈjɔ̃/ˈmɛ/puRnuRiR
sakuRjoziˈté/nə vupRɛsɛʒaˈmɛ/dəlasatisˈfɛR/metelekestjɔ̃sapɔ̃Rˈte/elɛsɛlœleReˈzudR/
kilnəsajRjɛpaRskəvulœlɔ̃javeˈdi/mɛparskilakɔ̃pRilɔ̃ˈmɛm/kilnaprɛnpalaˈsjãs/kil
lɛˈvãt//]

EXERCICE 23

[kɛlkə'ʃɔz/sɛtɛkasedɑ̃mɔ̃mo'tœR/ekɔmʒɔnavɛavɛk'mwa/nimekani'sjɛ̃/nipasa'ge/

ʒəmɔpRɛpa'Re/aesajedəRey'siR/tu'sœl/ynRɛpaRasjɔ̃difi'sil//]

EXERCICE 24

Les accents démarcatifs et les groupes rythmiques dans le texte suivant :

Heureux / qui comme Ulysse / a fait / un beau voyage/

(2 syll) (4syll) (2syll) (4syll)

Et puis / est retourné / plein d'usage / et raison

(2syll) (4syll) (3syll) (3syll)

Vivre / entre ses parents / le reste / de son âge

(1syll) (5syll) (2syll) (4syll)

Du Bellay

EXERCICE 25

Transcrivez phonétiquement les vers suivants et indiquez les syllabes accentuées

La nuit va et le jour vient

[lanɥi'va/eləjuR'vjɛ̃]

Dans le ciel clair et serein.

[dɑ̃lə'sjɛl/'klɛR/esə'Rɛ̃]

Et l'aube ne se retient

[e'lob /nəsəRə'tjɛ̃]

Et s'en vient belle et parfaite

[esɑ̃'vjɛ̃/bɛləpaR'fɛt]

Floquet de Marseille, troubadour du XIII^e siècle

Exercice 26

Transcription phonétique des mots suivants :

Neige [nɛ:ʒ], ôte [o:t], nef [nɛf], avoir [avwa:R], pic [pik], Yves [i :v], ange [ã :ʒ],
 anche [ãʃ], bouche [buʃ], bouge [bu :ʒ]

Exercice 27**Allongement déclenché par une consonne allongante**

Rappel : N'importe quelle voyelle est allongée dans la dernière syllabe du mot lorsque cette syllabe est fermée par [v], [z], [ʒ] ou [R] — ou [VR].

Exemples :

cache [kaʃ]	mais : cave [ka:v]	mais : caverne [ka • vɛRn]
sot [so]	mais : sauve [so:v]	mais : sauvegarde [sov • gaRd]
lisse [lis]	mais : lise [li:z]	mais : lisait [li • zɛ]
douce [dus]	mais : douze [du:z]	mais : douzaine [du • zɛn]
place [plas]	mais : plage [pla:ʒ]	mais : plagiat [pla • ʒja]
fiche [fiʃ]	mais : fige [fi:ʒ]	mais : figeait [fi • ʒɛ]
pic [pik]	mais : pire [pi:R]	mais : pirate [pi • Rat]
pousse [pus]	mais : pour [pu:R]	mais : pourquoi [puR • kwa]
pomme [pɔm]	mais : port [pɔ:R]	mais : portique [pɔR • tik]

Dans la première colonne, la syllabe est fermée par une consonne qui n'est pas allongante et la voyelle n'est donc pas allongée.

Dans la deuxième colonne, la syllabe est en fin de mot et elle est fermée par une consonne allongante : la voyelle est donc allongée.

Dans la troisième colonne, la première voyelle du mot est suivie par une consonne allongante.

Cependant, il ne s'agit pas de la dernière syllabe du mot. (De plus, dans beaucoup de ces mots, la syllabe en question est ouverte : [li • zɛ], etc). La voyelle n'est donc pas allongée.

Allongement lié au timbre de la voyelle

Les voyelles [ø], [o] et [ɑ] et les voyelles nasales sont allongées en syllabe finale fermée, quelle que soit la consonne fermante.

émeute [emø:t]	mais : émeutier [e • mø • tje]
côte [ko:t]	mais : côté [ko • te]
plâtre [pla:tR]	mais : plâtrier [pla • tri • je]
crainte [kRɛ̃:t]	mais : craintif [kRɛ̃ • tif]
emprunte [ãpRœ:t̃]	mais : emprunter [ã • pRœ̃ • te]
honte [ɔ:t̃]	mais : honteux [ɔ̃ • tø]
lampe [lã:p]	mais : lampion [lã • pjɔ̃]

EXERCICE 28

Transcription en API, découpage en groupes rythmiques et accents principaux.

[lapətɪtgRənuj'ãfl/ãfləpuRdəvəniRɔsigRɔskələ'bœf/mɛ/ɛle'klat/ilfosavwaR
gaRdeləRɛ'zɔ̃/Rɛtesaʒ/æbl/easaʒystə 'plas/sãʃɛRʃeaimitele'zotR/]

Découpage syllabique

[il-fo-sa-vwaR-gaR-de-la-Rɛ-zɔ̃]

[il][vwaR][gaR] sont des syllabes de type fermé car elles se terminent par des consonnes prononcées.

[fo][sa][de][la][Rɛ][zɔ̃] sont des syllabes de type ouvert car elles se terminent par des voyelles prononcées.

Les allongements vocaliques :

[ã:fl] il ya allongement de la voyelle nasale [ã] en syllabe fermée accentuée.

[sa:ʒ] il ya allongement de la voyelle [a] car elle est en syllabe accentuée fermée par la consonne allongeante [ʒ]

[œ:bl] il ya allongement de la voyelle nasale [œ] en syllabe fermée accentuée.

[zo:tR] il ya allongement de la voyelle [o] en syllabe fermée accentuée.

EXERCICE 29

Rendez votre élève attentif aux phénomènes de la nature, bientôt vous le rendez curieux ; mais pour nourrir sa curiosité, ne vous pressez jamais de la satisfaire. Mettez les questions à sa portée et laissez-le les résoudre. Qu'il ne sache rien parce que vous le lui avez dit, mais parce qu'il a compris lui-même ; qu'il n'apprenne pas la science, qu'il l'invente.

Jean Jacques ROUSSEAU

Les allongements phonétiques :

[naty :R] La voyelle est allongée car elle se trouve dans une syllabe accentuée fermée par la consonne allongante ,[R]

[satisfɛ :R] : même explication.

[sjɑ̃ :s] il s'agit d'une voyelle nasale dans une syllabe accentuée, donc elle est allongée.

[ɛ̃vɑ̃ :t] même explication que pour l'exemple précédent.

EXERCICE 30

[orwajomdezavœgllɛbɔɾɲsɔRwa]

« Au royaume des aveugles, les borgnes sont roi »

EXERCICE 31

« Monsieur Seguin emporta la chèvre dans une étable toute noire dont il ferma la porte à double tour. Malheureusement, il avait oublié la fenêtre, et dès qu'il eut tourné le dos, la chèvre s'en alla. Quand la chèvre blanche arriva dans la montagne, ce fût un ravissement général. » (A. Daudet)

[mə-sjɔ-sə-'gɛ̃/ɑ̃-pɔR-ta-la-ʃɛvR-dɑ̃-zy-ne-ta-blə-tut-'nwa:R/dõ-til-fɛR-ma-la-pɔR-ta-du-blə-'tu:R/ma-lɔ-Rɔz-'mɑ̃/i-la-vɛ-tu-bli-je-la-fə-'nɛtr/e-dɛ-ki-ly-tur-ne-lə-'do/la-ʃɛvRə-sɑ̃-na-'la/ kɑ̃-la-ʃɛvR-blɑ̃-ʃa-ri-va-dɑ̃-la-mõ-'taŋ/ sə-fy-tœ-Ra-vis-mɑ̃-ʒe-ne-'Ra/]

EXERCICE 32

Ses anciens amis lui ont offert un iguane²² africain

[se-zã-sjẽ-za-mi-lɥi-ʝ-to-fɛ-Rœ̃-ni-gwa-na-fRi-kê]

So-so-so- so-so-so-so-so-so- so-so- so - so-so –so

Nous remarquons qu'il y a apparition de certains phénomènes de coarticulation tels que :

- Le hiatus qui est la rencontre immédiate de deux voyelles phonétiques, soit à l'intérieur d'un même [mot, soit entre deux mots. Les deux voyelles appartenant à deux syllabes contiguës, en liaison. EX : lui ont [lɥi-ʝ]
- L'enchaînement consonantique, quand une consonne finale prononcée forme une syllabe avec la voyelle initiale du mot qui suit. EX : [Rœ̃] – [na]
- La liaison, quand une consonne habituellement non prononcée à la fin d'un mot peut se prononcer lorsque le mot suivant commence par une voyelle. EX : [zã] -[za]-[to]-[ni]

La différence entre les deux derniers cas est que La *liaison* est le fait de prononcer devant voyelles certaines consonnes qui normalement (en finale ou devant consonne) ne se prononcent pas ; l'*enchaînement*, s'applique à des consonnes qui sont toujours prononcées.

EXERCICE 33 : Nous aimons // les amis aiment

Dans ces exemples, le « s » muet se manifeste à l'oral sous la forme du son [z] dans les deux premiers cas où la liaison est **obligatoire** car il s'agit d'un noyau et de son dépendant à l'intérieur du même syntagme :

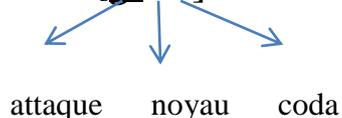
- « nous aimons » [nuzɛmɔ̃] = SV : pronom + verbe
- « les amis » [lezami] = SN : déterminant + nom

Elle est cependant **interdite** dans le troisième cas car il s'agit de deux syntagmes : « amis aiment » [amiɛm]= SN (sujet) + SV(verbe)

EXERCICE 34

[lə/vwa/ja/ʒœR/ki/glis/syR/sɛ/to/ʃã/ʒãt/a/tɔR]

La 6^{ème} syllabe est : [g l i s]



²² Iguane : n.m saurien de l'Amérique tropicale, à chair comestible, recouvert d'écailles colorés.

- Une syllabe ouverte : [lə]- [vwa]-[ja]-[ki]-[sɛ]-[to][fɑ̃]-[a]
 - Une syllabe fermée : [glis]-[syR]-[ʒɑ̃t]-[tɔR]
 - Exemples tirés de la phrase :
 - Un enchaînement vocalique : «de regretter ou de mépriser»/ [dəRəgReteudəməpRize], il y'a dans cet exemple contact entre deux voyelles prononcées se trouvant dans deux syllabes différentes, la première termine le premier mot et la deuxième débute le suivant.
 - Un enchaînement consonantique ; « cette eau » / [sɛ/to/] : La consonne finale prononcée de « cette » s'est liée à la voyelle du mot suivant « eau » avec laquelle elle a formé une nouvelle syllabe.
 - Une élision : « qu'il » / [kil] la voyelle du premier mot « que » a été supprimée (élide) à la rencontre de la voyelle du deuxième mot « il » et a été remplacée par une apostrophe.
 - Quelques heures [kɛlkzœR]
 - Ses yeux [sezø]
- Dans les deux cas il s'agit d'une liaison obligatoire entre le déterminant et le non (à l'intérieur du groupe rythmique)

EXERCICE 35

« Les heures passent vite avec les hippopotames disent les Hollandais »

[lezœRpasvitavɛklezipopotamdizleolɑ̃dɛ]

On rencontre dans cette phrases deux mots qui commencent par « h », dans le premier il s'agit d'un « h » muet qui autorise la liaisons avec son determinant. Dans le second c'est « h » aspiré, la liaison est donc interdite.

EXERCICE 36

Dans la phrase : « ils se sont retrouvés après vingt ans » la liaison est interdite après *retrouvés* car il s'agit de deux groupes rythmiques différents.

EXERCICE 37

La dyslexie est un //handicap qui se caractérise par une difficulté durable d'apprentissage de la lecture et de son automatisation, chez des enfants. **L'enfant dyslexique éprouve des difficultés à lire et// à écrire.** Il est obligé de réfléchir à chaque mot qu'il lit //ou écrit, il confond les lettres, en oublie, en rajoute, il se perd facilement dans les lignes.

- Les enchaînements consonantiques :(deux traits)
- Les liaisons : Interdites // (deux barres obliques)
- Obligatoires(un trait en gras)
- Facultatifs

[lãfãdisleksikεpRuvdedifikyltealiReaekRiR]

Exercice 38

[ʒəkɪtlareziðãsdələg'zil / le'ʒe /sãba' ga:ʒ /ʒəmɔ̃tãtaksi alareɔdyfɔ' Ru:ʒ/
ãtRlakRwavεRtə dələfara'ma'si /kikli' ɲɔt/ elalɪnkazi' plɛn/ pjεRdaR' ʒã
kisãʃasaRmonjɔz ' mã dãlɔkaRe vid:1 əla'gRij /kisutjɛ tofɛtdəli'm:œbl/
lezimãslɛtRdələRe'klam/ kilyminœ neɔ'blã /eim :o 'bil] 1

« Dans le carré vide de la grille » :

La chute du e caduc a comme conséquence qu'on a deux consonnes identiques ce qui entraîne la gémination (c.à.d un allongement consonantique de la consonne « d »

EXERCICE 39

Texte en API

[laplɥitɔ̃ bɛmɛ̃ t(ə)nã /dus(ə)mã / eRɛgyljɛR(ə)' mã //ɛl(ə)bRijɛdãlafɛblə
lymjɛR(ə) dəlalãp(ə)e/ tuto'tu:R/ ɛlpɔplɛdœ bRɥilɛ'ge /lopsyRiteto'tal(ə)//
dətãzã'tã /lakarj l(ə)lɔʒɛdebɥisɔ̃ zepi' nɔ /dezaRbrə 'ku:R /fɛbləmãtekle'Re/
pãdãkɛlkəs(ə)'s(ə)gɔ̃d(ə)]

RAMARQUE : Il y a un cas de gémination dû à la chute du e caduc dans :

« la carriole longéait » [la-ka-Rj -lə- -ʒɛ] [la-ka-Rj l- -ʒɛ] [la-ka-Rj -l: -ʒɛ]

Exercice 40

Transcrivez en API les phrases suivantes, puis soulignez d'un trait les liaisons et de deux traits les enchaînements. Expliquez chaque cas de liaison.

- C'est le même esprit et le même cœur qui a pensé, prié et agi.

[sɛ-lə-mɛ-mɛs-pri-e-lə-mɛm-kœR-ki-a-pã-se-pRi-je-e-aʒi]

- L'esprit humain coule avec les événements comme un fleuve.

[lɛs-pRi-y-mɛ̃-ku-lã-vɛk-le-zɛ-ven-mã-kɔ-mœ̃-flœv]

- Je suis allé chez elle, mais elle était en vacances depuis une semaine.

[ʒə-sɥi-zã-le-ʃɛ-zɛl-mɛ-zɛ-le-tɛ-tã-va-kãs-də-pɥi-zɪn-sə-mɛn]

EXERCICE 41

Lorsque les sons entrent en contact il se produit certains phénomènes de coarticulation tel que l'assimilation qui est régit par des rapports de force entre les sons, déstabilisant la synchronisation des mouvements articulatoires. Une consonne peut être forte par sa nature ou par sa position dans la syllabe.

Par nature, les occlusives sont plus fortes que les constrictives et les sourdes plus fortes que les sonores et que les nasales. Ainsi on aura :

[s]>[z], [k]>[b], [p]>[f], [g]>[m], [d]>[R], [g]>[l].

EXERCICE 42

Les assimilations totales qu'il est possible de rencontrer dans les exemples ci-dessus sont comme suite :

- Tout d'suite [tutsɔit] : Avec la chute du [ə] de « de » les deux consonnes [d] et [s] se trouvent en contact. Se situant dans deux syllabes différentes, c'est la loi de position qui va s'appliquer : le [s] explosif, parce que en début de syllabe, est plus fort que le [d] implosif qui est en fin de syllabe, il lui impose alors son trait de non sonorité et le transforme en [t]. Il s'agit d'une assimilation totale de sonorité, régressive.
- Sac de pois [sagdəpwa] : C'est le même principe, les deux consonnes [k] et [d] sont en contact, elles sont dans deux syllabes différentes, le [d] impose alors son trait de sonorité et transforme le [k] en [g].
- J'crois [ʃkRwa] : La chute du [ə] a mis en contact les deux consonnes [ʃ] et [k], se trouvant toutes les deux dans la même syllabe, c'est la loi de la plus forte par nature qui s'applique. L'occlusive [k] est plus forte que la constrictive [ʃ] qui sera assimilé en [ʃ]. C'est une assimilation totale, régressive de sonorité.

EXERCICE 43

il m'aime/ il m'a aimé – Elle le sait / le sais-tu ?

Le phénomène observé est celui de l'harmonisation vocalique

Dans le premier exemple, le [ɛ] de « il m'aime » [ilmɛm] devient [e] dans [ilaeme] « il a aimé » ; dans le second exemple le [ɛ] de « elle le sait » [ɛlləsɛ] devient [e] dans « le sais-tu ? » [ləsety].

Il y a eu modification du timbre de la voyelle [ɛ], qui se trouve en syllabe ouverte non accentuée, en [e] sous l'influence de la voyelle tonique (accentuée) qui la suit [e] / [y] : C'est une assimilation à distance.

EXERCICE 44

Dans « mademoiselle » la chute du [ə] met en contact immédiat les deux consonnes [d] et [m], se trouvant dans deux syllabes différentes, le [m] occlusive impose son trait de nasalité au [d] qui se

transforme en [n] , ce qui donne la prononciation : [manmwazɛl], c'est une assimilation totale, régressive de nasalité.

Exercice 45

Le [R̥] est une variante combinatoire du phonème /R/

Exercice 46

La détermination de telle ou telle façon de prononcer le phonème /T/ en français peut être expliqué à partir du contexte phonétique dans lequel il apparaît. A partir du corpus ci-dessus, on peut étudier la distribution des deux variantes. Pour cela, il faut

- Faire une transcription en API
- Ranger dans un tableau les mots en [t] d'un côté et les mots en [t̥] de l'autre
- Observer le type d'environnement qui caractérise chaque réalisation de /t/. On se demandera par exemple quels sont les segments (voy et cons) qui se trouvent dans l'entourage immédiat de l(occlusive /T / ? ou dans quel type de syllabe (ouverte ou fermée) est engagé le son étudié ?

Temps [tã] – Potier [pot̥je] - Rater [Rate] – Petit [pət̥si] – Toupie [tupi] – Tituber [t̥itsybe] – Porte [pɔRt] – Trou [tRu] – pitié [pit̥je]- Tu viens [t̥yvjɛ̃]- Château [ʃato]

[t]	[tã] - [Rate] — [tupi] — [pɔRt]- [tRu] – [ʃato]
[t̥]	[pot̥je] - [pət̥si] – [t̥itsybe] – [pit̥je]- [t̥yvjɛ̃]-

En observant le tableau, on constate que :

la variante [t] apparaît dans des contextes très différents :

- Devant les voyelles [a, e, o]
- Devant la consonne [R]et en final de mot

La variante [t̥] apparaît exclusivement devant les voyelles [i] et [y] et devant la semi-voyelle [j].

Cette répartition peut être interprétée phonétiquement puisque [i], [y] et [j] sont les trois unités sonores à la fois fermées et antérieures.

On conclura que le phonème /T/ a deux variantes qui se répartissent de la façon suivante :

- [t^s] devant les voyelles et semi-voyelle fermées et antérieures
- [t] dans les autres contextes.

Les deux variantes se complètent parfaitement puisque l'une apparaît dans un type particulier d'environnement et l'autre dans tous les autres environnements possibles. A eux deux, ils couvrent la totalité des environnements phonétiques dans lesquels le phonème /T/ est susceptible de se trouver réalisé/ On parlera dans ce cas de variantes contextuelles.

Les deux variantes qui se trouvent en distribution complémentaire constituent les deux variantes combinatoires du phonème /T/

**SYMBOLES PHONÉTIQUES ET DIFFÉRENTES GRAPHIES CORRESPONDANT AUX
VOYELLES ORALES DU FRANÇAIS**

Phonétique	Graphies	Exemples
[i]	i, î, y	Merci, île, bicyclette
[y]	u, û	Nuage, sûr
[u]	ou, où, oû	Bouteille, où, goût
[e]	é, ai	Été, vrai
[ø]	eu, œu	deux, feu, mieux
[o]	au, eau, ô	animaux, bateau, drôle
[ə]	e	je, le
[ɛ]	è, ê, ei, et, ait, ais	père, tête, seize, bouquet, lait, épais
[œ]	œ, eu	œuf, peur
[ɔ]	o, au, u	stylo, autoroute, rhum
[a]	a, à	cinéma, avocat, voilà
[ɑ]	a, â	gagner, gâteau

TABLEAU DE L'ALPHABET PHONETIQUE INTERNATIONAL

[i]	non arrondie, antérieure, fermée, orale (île)
[e]	non arrondie, antérieure, mi-fermée, orale (été)
[ε]	non arrondie, antérieure, mi-ouverte, orale (aile)
[a]	non arrondie, antérieure, ouverte, orale (patte)
[y]	arrondie, antérieure, fermée, orale (puce)
[ø]	arrondie, antérieure, mi-fermée, orale (heureux)
[œ]	arrondie, antérieure, mi-ouverte, orale (peur)
[ə]	centrale, moyenne (petit)
[u]	arrondie, postérieure, fermée, orale (boule)
[o]	arrondie, postérieure, mi-fermée, orale (beau)
[ɔ]	arrondie, postérieure, mi-ouverte, orale (bol)
[ɑ]	non arrondie, ouverte, postérieure (pâte)
[ẽ]	non arrondie, antérieure, mi-ouverte, nasale (pain)
[ã]	non arrondie, postérieure, ouverte, nasale (paon)

[œ]	arrondie, antérieure, mi-ouverte, nasale (<u>lun</u> di)
[õ]	arrondie, postérieure, mi-ouverte, nasale (p <u>on</u> t)

TABLE DES MATIERES**PHONETIQUE ARTICULATOIRE ET PHONETIQUE CORRECTIVE****I- Phonétique articulatoire (Rappels)**

- I.1. Qu'est-ce que la phonétique ?
- I.2. Qu'est-ce que la phonétique articulatoire?
 - I.2.1. Qu'est-ce qu'une articulation?
 - I.2.1.1. Qu'est-ce qu'un mode d'articulation?
 - I.2.1.2. Qu'est-ce qu'un lieu d'articulation?
- I.3. Classement articulatoire des voyelles
- I.4. Classement articulatoire des consonnes
- I.5. Classement articulatoire des semi-consonnes.

EXERCICES**II- Phonétique corrective**

- II.1. Qu'est-ce que la phonétique corrective ?
- II.2. Les différentes méthodes de correction phonétique.

COURS 1 : La syllabation et la division syllabique**I- La syllabe**

- I.1. Du point de vue physiologique
- I.2. Du point de vue phonique
 - I.2.1. Sa constitution (ses constituants)
 - I.2.2. Sa structure
 - I.2.3. Les types de syllabes

II- La division syllabique

- II.1. Les règles de la division syllabique

EXERCICES

COURS 2 : L'accent et le groupe accentuel**III-Le groupe accentuel**

I.1. Présentation

I.2. Identification et délimitation du groupe

IV- L'accentuation

II.1. Définition

II.2. L'accent en français

II.2.1. Mots isolés

II.2.2. Mots en contexte

II.2.3. Fonctions de l'accent

II.3.4. L'accent secondaire

V- L'allongement (ou la durée)

III.1. Définition et présentation

III.2. L'allongement vocalique

III.2.1. L'allongement phonétique

III.2.2. L'allongement phonologique

III.3. L'allongement consonantique

EXERCICES**COURS 3 : L'enchaînement et la liaison****I- L'enchaînement**

I.1. L'enchaînement vocalique ou Hiatus

I.2. L'enchaînement consonantique

II- La liaison

II.1. Définition

II.2. Fonctionnement

II.2.1. Les liaisons obligatoires

II.2.2. Les liaisons interdites

II.2.3. Les liaisons facultatives

II.3. Les consonnes de liaison

III- Le cas du « H »**EXERCICES****COURS 4 : L'assimilation**

Présentation

I- L'assimilation consonantique

I.1. Définitions

I.2. Détermination de l'assimilation

I.2.1.La nature

I.2.2. La position

I.3.Les types d'assimilation consonantique

I.3.1.En fonction du mode d'articulation

I.3.2.En fonction de la position des consonnes

I.3.3. En fonction du degré d'assimilation

II- L'assimilation vocalique

II.1. Définition

EXERCICES

COURS 5 : Les variantes

Présentation

I- Les variantes libres

I.1. Fonctionnement des variantes libres

I.1.1. En tant qu'indices

I.1.2. En tant que signaux

II- Les variantes contextuelles ou combinatoires

EXERCICES

COURS 6 : Mélodie et intonation

EXERCICES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

GLOSSAIRE

CORRIGES DES EXERCICES PROPOSES

TABLEAUX DE L'ALPHABET PHONETIQUE INTERNATIONAL (API)

TABLE DES MATIERES

